UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST

LIVRET DES ÉTUDES

2013–2014

LICENCE
Culture et Langues
Mention
Lettres Modernes

2ème Année

Institut d'Arts Lettres et Histoire

Directeur d'institut : Bertrand HAM
Responsable des études : Anne PROUTEAU

SOMMAIRE

INFORMATIONS GENERALES 3
INFORMATIONS RELATIVES AUX LICENCES 4
1 – Parcours Secondaires 4
2 – Projet Professionnel de l'Etudiant 4
3 – Examens 4
ORGANISATION DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE 8
Déroulement des épreuves 8
Résultats et délivrance des diplômes 10
Calendrier universitaire 2012 2013 14
ORGANISATION DU SEMESTRE 3 13
Organisation Générale 14
Calendrier des examens 15
Modalités des examens 14
Programme des Enseignements fondamentaux et méthodologiques 15
PRESENTATION GENERALE DES PARCOURS 21
Organisation des parcours secondaires 22
Programme des Parcours 24
Parcours Arts du Spectacle 24
Parcours Histoire de l'art 26
Parcours Langues Etrangères 28
Parcours Métiers de l'Enseignement PLC 30
Parcours Métiers de l'Enseignement FLE 31
Parcours Métiers de l'Enseignement PE 33
Parcours Métiers du Document et du Livre 35
Parcours Métiers du Secteur Culturel 37
Parcours Sciences politiques 39
Parcours Sciences religieuses 41
ORGANISATION DU SEMESTRE 4 44
Organisation Générale 45
Calendrier des examens 44
Modalités des examens 45
Programme des Enseignements fondamentaux et complémentaires, ... 46
PRESENTATION GENERALE DES PARCOURS 52
Organisation des parcours secondaires 50
Programme des Parcours 55
Parcours Arts du Spectacle 52
Parcours Histoire de l'art 63
Parcours Langues Etrangères 57
Parcours Métiers de l'Enseignement PLC 58
Parcours Métiers de l'Enseignement FLE 59
Parcours Métiers de l'Enseignement PE 61
Parcours Métiers du Document et du Livre 62
Parcours Métiers du Secteur Culturel 64
Parcours Sciences politiques 66
Parcours Sciences religieuses 67

INFORMATIONS GENERALES

L'Université Catholique de l'Ouest est dirigée par le Recteur, Monsieur Dominique VERMERSCH, assisté par deux vice-recteurs, Monsieur Olivier LE BERRE et Monsieur Laurent PERIDY, et deux délégués généraux, Monsieur Patrick BARBIER (Délégué à la Vie étudiante et à la Culture) et Monsieur Benoît RAVELEAU (Délégué à la Formation permanente et professionnelle).

Il propose des formations en licence et master :

- Licence d'Arts plastiques
- Licence d'Histoire de l'Art
- Licence d'Histoire
- Licence de Lettres modernes
- Licence de Musique
- Master Management du Patrimoine et du Spectacle vivant
- Master Conflictualités et médiations

L'IALH est fondé sur une équipe de 14 enseignants permanents et plus de 150 chargés d'enseignement. Il propose ses formations à plus de 450 étudiants.

Chaque formation est placée sous la responsabilité d'un ou plusieurs enseignant(s).

Licence d'Arts plastiques	Anne DURAND
Licence Histoire de l'Art	Nathalie LE LUEL
Licence d'Histoire ➢ 1ère année ➢ 2ème année ➢ 3ème année	 Anne ROLLAND Jehanne ROUL Guy JAROUSSEAU
Licence de Lettres modernes	Anne PROUTEAU
Licence de Musique	Patrick BARBIER Denis HUNEAU
Master Management du Patrimoine et du Spectacle vivant	Catherine DELMAS Patrick BARBIER Pierre GUEYDIER
Master « Conflictualités et médiations »	Pierre GUEYDIER

Pour toute question (cours, orientation, parcours, examens, méthodologie…), l'étudiant s'adresse **prioritairement** au responsable des études de Lettres Modernes, Madame Anne PROUTEAU, quel que soit le parcours choisi. Il rencontre, sur demande et rendez-vous, son responsable lors d'une permanence prévue à cet effet.

Toute demande de rendez-vous auprès du responsable, Madame Anne PROUTEAU, est effectuée par l'étudiant à la fin d'un cours ou par mail (anne.prouteau@uco.fr).

L'accueil se situe au rez-de-chaussée du bâtiment Jeanneteau dans le bureau de Nathalie Rousset. Les horaires d'ouverture pour les étudiants sont affichés. Merci de les respecter :

Ouverture de 8h.30 à 12h.30 et de 14h.00 à 17h.00, tous les jours
sauf le vendredi 8h30 à 12h30.

Les secrétariats de Direction, assurés par Madame Sylvie LAMI et Madame Valérie ANDROUIN, sont exclusivement réservés aux enseignants.

INFORMATIONS RELATIVES AUX LICENCES

1 – Parcours Secondaires

Au sein de chacune des licences, une dizaine de parcours secondaires est proposée à l'étudiant.

Le parcours choisi peut être modifié au début du semestre 4, dans un délai d'une semaine au plus après le début du semestre. La modification doit être effectuée auprès du secrétariat pédagogique.

Le parcours demeure inchangé à partir du semestre 4.

Toute question relative au parcours doit être prioritairement posée aux enseignants du parcours et au responsable des études, Madame Anne PROUTEAU ;

2 – Projet Professionnel de l'Etudiant

L'UCO propose, dans tous les instituts, un dispositif intitulé « Projet Professionnel de l'Etudiant » (PPE) destiné à nourrir la réflexion de l'étudiant en licence sur les possibilités qui s'offrent à lui en termes professionnels, post licence, s'il ne s'est pas d'ores et déjà inscrit dans un parcours « Métiers de l'Enseignement ». Ce dispositif est mis en place par des enseignants des instituts, des conseillers d'orientation du SOI et des formateurs de la Maison de l'Initiative.

Cet enseignement en Licence 1ère année se déroule sur l'ensemble des deux semestres, et tout particulièrement lors d'une semaine professionnelle, durant laquelle les étudiants inscrits en parcours« Métiers de l'Enseignement » sont en stage. Il s'articule avec des rencontres avec des professionnels ou/et d'anciens étudiants de l'IALH, lors de petits déjeuners ou cafés hebdomadaires.

Le PPE (ou Projet professionnel de l'étudiant) est validé à la fin du semestre 2, dans tous les parcours excepté les parcours « Métiers de l'Enseignement ».

3– Examens

Pour les semestres impairs, une première session d'examen est organisée à la fin du semestre. La seconde session d'examen des semestres impairs a lieu à l'issue de la première session des semestres pairs. La seconde session des semestres pairs a lieu en juin /juillet selon le calendrier universitaire établi chaque année.

Les règles de validation et de compensation

Les enseignements sont validés par un examen terminal pouvant prendre la forme d'un écrit, d'un oral, ou d'un dossier. Cet examen terminal est, le cas échéant, complété par un contrôle continu. Une absence à l'une des épreuves au sein d'une unité d'enseignement d'une session entraîne l'impossibilité d'obtenir l'UE associée et donc la validation du semestre et la délivrance éventuelle du diplôme à cette session.

Au **sein de chaque UE**, la compensation entre les notes obtenues aux différents éléments constitutifs de l'UE s'effectue sans note éliminatoire (sous réserve que l'ensemble des épreuves ait été subi). Toute UE où la moyenne (10/20) est obtenue est définitivement acquise.

Il y a une **compensation des UE à l'intérieur du semestre** si la moyenne au

semestre est supérieure à 10/20. Les UE sont alors obtenues par compensation avec le nombre de crédits qui leur est associé. L'obtention de la moyenne générale pour les UE d'un même semestre implique, par compensation le cas échéant, l'acquisition définitive de toutes les UE de ce semestre. Toute UE obtenue, soit directement soit par compensation, est définitivement acquise avec les crédits qui s'y rapportent.

La compensation **s'effectue également par compensation annuelle,** les semestres d'une même année pouvant être validés dans leur totalité si la moyenne des deux atteint 10/20.

Dans le cas où le semestre n'est pas validé, toute UE non obtenue en première session doit être représentée obligatoirement en seconde session dans les disciplines dont la note est inférieure à 10/20. Les notes de seconde session remplacent obligatoirement les notes de première session.

Toute UE non obtenue à l'issue de la seconde session, soit directement, soit par compensation, et qui implique l'absence de validation d'un semestre doit être représentée intégralement au cours de l'année universitaire suivante dans le cadre des modalités ci-après définies relatives à la gestion des semestres en retard.

La gestion des semestres de retard

L'inscription universitaire annuelle est de droit pour tout étudiant à qui ne manque que la validation d'un seul semestre de son cursus. La poursuite des études dans un nouveau semestre de l'année universitaire sera soumise à la vérification préalable que cette condition est toujours remplie dans la progression du cursus.

Dans l'hypothèse où un étudiant, en semestre 3 ou 5 du cursus, comptabiliserait à l'issue des sessions d'examen correspondantes, deux semestres de retard, il appartient au jury semestriel concerné, d'autoriser ou non, par décision expresse, l'inscription pédagogique au semestre 4 ou 6.

Il reviendra aux jurys des semestres considérés de subordonner leur validation à la vérification préalable de l'obtention minimale de l'un des deux semestres manquants, à l'issue de la deuxième session. Dès lors que l'étudiant remplit cette condition minimale et que le semestre "suspendu" reste validable du fait de ses résultats, ce qui a été autorisé pour permettre de poursuivre le parcours normal ne doit pas être un obstacle à sa poursuite d'études.

Si l'étudiant ne valide aucun des deux semestres qui lui manquent, il ne peut prétendre faire valider le semestre "suspendu", mais en conserve néanmoins l'éventuel bénéfice.

Au cours de l'année universitaire suivante, qui du fait de l'absence de validation de ces deux semestres sera celle d'un redoublement, l'obtention d'au moins un semestre, générera *de facto* la possible validation par le jury du semestre dit "suspendu".

Dans cette situation, compte tenu de son statut de redoublant, l'étudiant ne pourra pas s'engager dans le parcours de l'année universitaire suivante avant le terme de l'année en cours : il devra achever son année universitaire pour obtenir le deuxième semestre de l'année dont l'absence a conduit au redoublement afin d'utiliser pleinement cette année à l'acquisition totale du retard précédemment accumulé.

A l'issue de cette année supplémentaire d'études et en l'absence d'acquisition de ce semestre, l'inscription dans l'année supérieure du cursus sera à nouveau possible.

La composition des jurys de licence

Les jurys de licence sont sous convention avec l'Université d'Angers.
Pour chaque mention et année de formation, le jury est composé d'un Président et de membres de jurys choisis par l'Université d'Angers et l'Université Catholique de l'Ouest.

Ce jury valide définitivement l'année universitaire au vu des résultats de chaque semestre, examine les situations particulières qui lui sont soumises et arrête s'il y a lieu des dispositions spécifiques pouvant conduire à la validation des études liées à ces situations.

Il prononce l'acquisition du diplôme correspondant à l'année de formation considérée.

Le jury annuel par année de formation se décompose en jurys semestriels sous l'autorité du Président. Ces jurys semestriels sont chargés de l'examen des résultats des étudiants en vue de la validation des unités d'enseignement et/ou de l'ensemble de celles-ci, soit directement, soit par compensation ; ils examinent s'il y a lieu les situations des candidats « en gestion de semestres en retard » notamment pour suspendre leur validation ou prononcer celle-ci.

Les conditions de délivrance de la licence et des mentions

Pour obtenir la Licence, l'étudiant doit avoir obtenu les 180 crédits correspondant aux semestres S1 à S6.
Pour l'attribution d'une mention au diplôme, le calcul de la moyenne se fait sur les deux derniers semestres S5 et S6 de la troisième année de licence.
Il n'y a pas de mention si la moyenne générale est inférieure à 12/20.
La mention est :

Assez bien de 12,00 à 13,99
Bien de 14,00 à 15,99
Très bien à partir de 16,00.

La délivrance des diplômes intermédiaires

Le libellé du DEUG est celui correspondant à la dénomination de la mention de la licence. Pour l'obtention du DEUG, l'étudiant doit avoir 120 crédits aux semestres S1 à S4. La mention au diplôme de DEUG est calculée sur les deux derniers semestres S3 et S4. Il n'y a pas de mention si la moyenne générale de L2 est inférieure à 12/20. Les étudiants qui ont validé 120 crédits sur les quatre premiers semestres se voient attribuer le DEUG de la mention de Licence pour laquelle ils ont pris une inscription. La mention est :

Assez bien de 12,00 à 13,99
Bien de 14,00 à 15,99
Très bien à partir de 16,00.

Le supplément au diplôme

Le supplément au diplôme comprend une description du parcours suivi par l'étudiant (UE et matières). En outre, sont précisés les enseignements suivis par l'étudiant en particulier : les langues, les outils informatiques tels que le C2i, les options spécifiques, les enseignements transversaux et la mobilité internationale (SUE).

<u>Cas d'absence aux épreuves</u>

Lors de l'absence à des épreuves de la première session du semestre, l'étudiant présentera ces épreuves ou l'ensemble des épreuves lors de la seconde session.

Chaque absence à un contrôle continu se traduit par un 0/20. Il n'y aura pas d'épreuve de remplacement au cours du semestre. Les certificats médicaux ne sont pas admis. Tout étudiant ayant été absent à toutes les épreuves d'un enseignement sera ajourné à la première session et devra se présenter à la seconde session pour laquelle les règles de validation habituelles s'appliquent.

Conditions particulières

Des modalités particulières d'organisation des examens peuvent être mises en place pour les étudiants à régime d'études particuliers (sportif de haut niveau, salarié) ainsi que pour les étudiants présentant un handicap (selon les dispositions relatives aux candidats handicapés notamment en application du décret du 21 décembre 2005).
La demande accompagnée des pièces justificatives et d'un avis du Responsable Pédagogique de leur filière doit être formulée au Secrétariat Universitaire.

ORGANISATION DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

Le calendrier universitaire est arrêté dans le courant de l'année précédente et diffusé à la rentrée universitaire (cf. page 12).

Les modalités de contrôle des connaissances sont arrêtées au plus tard dans le mois qui suit la rentrée universitaire. Elles sont précisées dans ce livret au sein de chaque tableau de formation et après chaque présentation d'enseignement.

L'arrêté de nomination des jurys par niveau de formation est affiché pour communication de la composition des jurys aux étudiants préalablement au début des épreuves du premier semestre.

Deux sessions d'examen (pour chaque semestre) sont organisées. La **convocation des étudiants aux examens** se fait par voie d'affichage au moins 15 jours avant le début des épreuves (et comporte toutes indications précises concernant la date, l'horaire, le lieu précis pour chaque épreuve clairement mentionnée sous son libellé officiel).

Déroulement des épreuves

L'accès aux salles d'examen n'est ouvert aux étudiants qu'en présence et sous la responsabilité des surveillants. L'établissement fournit aux candidats le papier nécessaire au brouillon et à la rédaction définitive des épreuves.

Chaque étudiant a un numéro confidentiel qu'il doit porter sur sa copie ; ce numéro confidentiel lui garantit l'anonymat.

Les surveillants doivent vérifier l'identité des candidats soit avant l'entrée dans la salle d'examen soit pendant l'épreuve. Les étudiants doivent être porteurs de leur carte d'étudiant ou à défaut d'une pièce d'identité avec leur photo. Les étudiants émargent la liste d'appel à la fin de l'épreuve lors de la remise de leur copie. Les surveillants vérifient le nombre de copies par rapport au nombre d'émargements.
Il appartient au président de la salle d'autoriser les retardataires à composer au cours de la première heure d'épreuve : toutefois leur admission tardive ne donnera lieu à aucune majoration de la durée de composition de l'épreuve qui s'achèvera à l'heure prévue pour l'ensemble des étudiants.

Chaque épreuve est placée sous la responsabilité du Président de jury.

Les surveillants doivent être présents au moins un quart d'heure avant le début des épreuves. Le nombre de surveillants est d'au moins un par tranche de 25 étudiants avec un minimum de deux, quel que soit l'effectif.

Un procès verbal de déroulement d'épreuve est établi et signé du président responsable de la salle.

Les surveillants acheminent les copies d'examen au Secrétariat universitaire où un second contrôle est effectué avant la mise à disposition ou l'expédition aux correcteurs.

PREVENTION DES FRAUDES – PLAGIAT

La procédure disciplinaire est régie par les dispositions du décret n°92-657 du 13 juillet 1992.

Relève de la procédure disciplinaire, tout étudiant de l'UCO lorsqu'il est auteur ou complice d'une fraude, tentative de fraude ou plagiat, ou à l'occasion de son inscription dans l'établissement.

Définition de la fraude : est considéré comme fraude, tout acte commis par un(e) étudiant(e), ou par toute personne qui en a été complice, qui peut avoir pour résultat la falsification de son évaluation ou de celle d'un(e) autre étudiant(e). Lors des

examens, le responsable de la salle d'examen prend toutes mesures pour faire cesser la fraude ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des candidats concernés. Il récupère tous les éléments de preuve. Le surveillant dresse un procès-verbal contresigné par les autres surveillants, et par le ou les auteurs de la fraude ou de la tentative de fraude. En cas de refus de contresigner, mention est portée au procès- verbal.

Définition du plagiat : le plagiat consiste à s'inspirer d'un modèle que l'on omet délibérément ou par négligence de désigner. Le plagiaire est celui qui s'approprie frauduleusement le style, les idées, ou les faits.

A la rentrée universitaire, puis lors du dépôt de son mémoire ou de tous travaux « lourds » (selon l'institut), l'étudiant s'engage, par écrit, au respect de non-plagiat (cf. annexe « Charte de non plagiat »).

En cas de plagiat, le responsable dresse un procès-verbal qui sera adressé à la section disciplinaire dont relève l'UCO.

L'outil EPHORUS est à la disposition des enseignants qui déposent le fichier à vérifier : .txt, .doc, .pdf. Ce logiciel compare le contenu en le croisant avec des recherches internet et des bases propres. Un rapport est renvoyé (sous 30min) à l'enseignant lui indiquant le pourcentage de texte plagié et en colorant en rouge les parties du texte qui lui semblent plagiées ; c'est à l'enseignant d'interpréter toutes ces données pour conclure ou non d'un plagiat.

PROCEDURE DISCIPLINAIRE

- Le SU adresse à l'autorité compétente la demande de saisie de la section disciplinaire accompagnée des pièces suivantes :

. Nom et prénom de l'étudiant

. Date et lieu de naissance

. Adresse postale

. PV de constat de fraude ou de plagiat

. Si fraude, photocopie de la copie d'examen

. Si plagiat, logiciel ayant permis de constater le plagiat

. Tout élément de preuve.

Dans l'attente de la section disciplinaire, le jury délibère normalement sur les résultats du candidat. Aucun relevé de notes n'est délivré avant que la section disciplinaire ne se soit prononcée et que le jury de délibération ait eu lieu. Un courrier est adressé à l'étudiant, l'informant que la réglementation oblige l'établissement à attendre la saisie de la section disciplinaire dont il fait l'objet, pour lui communiquer ses résultats, et l'invitant à participer à la 2ème session. En cas de refus de bénéficier de la 2ème session, l'étudiant doit en informer le Secrétariat Universitaire par courrier.

En cas de 2ème session, l'étudiant est donc convoqué à l'épreuve concernée par la suspicion de fraude ou de plagiat et à toutes les épreuves inférieures à 10 dans les UE non acquises (pas de compensation du semestre).

La section disciplinaire se prononce sur les sanctions suivantes après avoir permis au candidat de présenter sa défense :

1/ l'avertissement

2/ le blâme

3/ l'exclusion temporaire ou définitive, éventuellement avec sursis, de l'Université ou de tout établissement public d'enseignement supérieur.

Toute sanction précédente prononcée entraîne au minimum la nullité de l'épreuve pour l'intéressé et la section décide s'il y a lieu de prononcer la nullité du groupe d'épreuves ou l'ensemble de la session d'examens.

L'étudiant peut former un recours devant le CNESER dans les 2 mois de la notification de la décision. L'appel est suspensif sauf si la section disciplinaire a décidé que la sanction serait immédiatement exécutoire nonobstant appel.

La section disciplinaire peut ordonner l'affichage de ses décisions à l'intérieur de l'établissement mais sans mentionner le nom de la personne sanctionnée (sauf en cas d'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur). Cet affichage doit être fait de façon visible dans les instituts.

Conseil de régulation de l'UCO

Concernant les présomptions de fraude à l'inscription et/ou la contestation des résultats, il est proposé de mettre en place par l'UCO un **Conseil de régulation** composé du Vice-recteur chargé de la vie académique, du Responsable du Secrétariat Universitaire, du Directeur d'institut, du Responsable Pédagogique du diplôme concerné (d'un représentant étudiant à la demande du Conseil) qui fournira un avis au Recteur de l'UCO. Le Conseil de régulation rend compte au Président de jury s'agissant d'une contestation des résultats.

Résultats et délivrance des diplômes

La proclamation des résultats intervient à l'issue des délibérations des jurys par voie d'affichage. L'affichage des résultats concerne l'admission, ou l'ajournement à la seconde session ou définitif.

Les relevés de notes individuels sont ensuite envoyés par le Secrétariat Universitaire aux étudiants.

Dans tous les cas, la communication téléphonique des résultats est exclue.

Chaque étudiant a la possibilité de consulter ses copies selon les modalités clairement définies et affichées dans son institut.

Tout recours est à présenter par l'étudiant auprès du Président de jury, lequel en informe le Recteur de l'UCO et le Recteur d'Académie. Le Recteur de l'UCO saisit le conseil de régulation pour examen et avis.

La délivrance du diplôme national de licence, et de DEUG revêtu du visa du Recteur d'Académie, intervient dans un délai de six mois après la proclamation des résultats.

Les présentes dispositions sont applicables à tous les étudiants inscrits dans des formations relevant de la gestion des jurys rectoraux; elles ne sont pas applicables aux formations placées sous convention avec une Université, et qui sont régies par les dispositions définies après approbation des instances statutaires des établissements d'enseignement supérieur et dans le cadre des conventions conclues.

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2013-2014
Institut d'Arts, Lettres et Histoire

Premier Semestre

Lundi 2 septembre – 10 heures	Rentrée des étudiants de Licence 1 – Amphi Bedouelle
Du 2 au 7 septembre	Semaine de rentrée des étudiants de L1– Cours spécifiques
Lundi 9 septembre – 9h.	Séance solennelle de rentrée des étudiants de licence Amphi Bazin Rentrée des étudiants de Licence 2 et 3 – Amphi Bazin
Lundi 9 septembre – 10 heures	Rentrée des étudiants de Master 1 Conflictualité
Lundi 9 septembre – 13h.	Début des cours hebdomadaires
Du 11 au 18 septembre	Inscription aux Ateliers Transversaux du premier semestre
Lundi 16 septembre – 10 h.	Rentrée des étudiants de Master 1 Management Culturel
Mardi 17 septembre – 14 h.	Rentrée des étudiants de Master 2 Conflictualité
Lundi 23 septembre – 14 h.	Rentrée des étudiants de Master 2 Management Culturel
Mardi 1er octobre	Début des cours des Ateliers Transversaux
Jeudi 10 octobre – Après-midi	Rentrée solennelle UCO
Du 26 octobre au 4 novembre	Congés de la Toussaint
Mercredi 13 et jeudi 14 novembre	Entraînements blancs des étudiants de Licence
Du 4 au 11 décembre	Inscription aux Ateliers Transversaux du second semestre
Du 16 au 20 décembre	Examens pour les étudiants de L1
Du 21 décembre au 5 janvier	Congés de Noël
Du lundi 7 au 18 janvier	Examens de Licence 2 et 3

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2013-2014
Institut d'Arts, Lettres et Histoire

Second Semestre

Lundi 13 janvier	Rentrée du second semestre L1
Samedi 18 janvier	Journée portes ouvertes
Lundi 20 janvier	Rentrée du second semestre L2-L3
Mardi 28 janvier	Début des cours des Ateliers transversaux
Samedi 22 février	Journée portes ouvertes
Du 24 au 28 février	Semaine spécialisée de Licence
Du 1er au 9 mars	Congés d'hiver
Mardi 18 et Mercredi 19 mars	Entraînements blancs des étudiants de Licence
Du 22 au 25 avril	Examens pour les étudiants de L1
Vendredi 25 avril	Fin des cours du second semestre pour les étudiants de Licence
Du 26 avril au 4 mai	Vacances de printemps
Du 5 au 31 mai	Examens de Licence des semestres pairs
A partir du 10 juin	Seconde session des semestres impairs et pairs en Licence

ORGANISATION DU SEMESTRE 3

Organisation Générale

Semestre 3

	Unité d'enseignement	Cours	TD	Auto-formation	Contrôle des connaissances	Coef.
3UE1	Littérature française Ancien français	12 18	06		Dossier Oral Ecrit 3h.	1,5 1,5 2
3UE2	Poétique Stylistique	12 06	12 06		Ecrit 4h. Ecrit 3h	3 2
3UE3	Littérature générale et comparée Littérature étrangère	16 09	08 09		Ecrit 4h.	4 1
3UE4	Première unité du parcours, identique ou non au choix des semestres précédents				Selon parcours suivi	5
3UE5	Seconde unité du même parcours				Selon parcours suivi	5
3UE6	Langue vivante Latin Enseignement au choix : - Ateliers et enseignements transversaux - Approches disciplinaires	 18	18 18 18		Dossier /oral Dossier/oral Dossier Dossier	2 1 2 2

Calendrier de remise des dossiers (avec émargement obligatoire)

1ère session : 17 décembre 2013

Modalités des examens

Rappel : le semestre est acquis avec une note globale moyenne égale ou supérieure à 10.

- Si la moyenne de 10 n'est pas acquise en 1ère session, le candidat repasse en seconde session uniquement les épreuves où il n'a pas obtenu la moyenne dans les UE non acquises. Il garde le bénéfice des UE où il a obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10. Les notes obtenues en seconde session (dans les UE non acquises) annulent et remplacent les notes obtenues en 1ère session.
- Si, après la seconde session, la moyenne globale n'est pas acquise, l'étudiant est admis en semestre 4 s'il n'a pas deux semestres de retard (sauf décision expresse du jury) ; il devra valider l'année universitaire suivante les UE non acquises dans leur intégralité, selon le programme de l'année 2010-2011.
  Si après les secondes sessions d'examens, il continue à avoir deux semestres de retard, il doit redoubler. Il garde le bénéfice de toutes les UE acquises, mais doit repasser l'intégralité des UE non acquises, quelles que soient les notes obtenues au sein de ces UE.

Programme des Enseignements fondamentaux et méthodologiques

Semestre 3

3UE1

Littérature française

Cours : 12h.00 TD : 06h
Professeur Alessandro Pozza
Programme : Initiation à la littérature médiévale.

Corpus principal :
ADAM DE LA HALLE, *Œuvres complètes*, Livre de Poche, coll. Lettres gothiques, 1995 (photocopies d'extraits fournies par l'enseignant).
<841.1 ADA>

MARIE DE FRANCE, *Lais*, Livre de Poche, coll. Lettres gothiques, 1990.
<841.1 MAR>

RUTEBEUF, *Le Miracle de Théophile*, GF bilingue, ou in *Œuvres complètes*, Livre de Poche, coll. Lettres gothiques, 2005.

Ce cours propose une ouverture à la littérature médiévale des XII^e^-XIII^e^ siècles et aux phénomènes de réécriture qui la caractérisent. Pour ce faire, il prendra appui sur quelques textes intégraux de taille restreinte : deux lais féeriques de Marie de France, le *Miracle de Théophile* de Rutebeuf et les pièces d'Adam de la Halle. Il articulera à l'étude précise de ces textes la lecture d'œuvres représentatives de genres divers, allant de la vie de saint au roman en prose. L'enjeu du cours sera de montrer comment chaque genre – et chaque texte singulier – reprend et réagence, en fonction de déterminations esthétiques et idéologiques propres, des thèmes ou des motifs qui traversent l'ensemble de la littérature médiévale. L'accent sera notamment placé sur la manière dont les œuvres « profanes » dialoguent et débattent avec les modèles cléricaux, pour les intégrer, les détourner ou les mettre à distance.

Bibliographie sélective :
Dictionnaire des Lettres Françaises – Le Moyen Âge, édition revue sous la dir. de Geneviève HASENOHR et Michel ZINK, Paris, Le Livre de Poche, 1992 (première édition : Fayard, 1964) [notices descriptives classées selon le prénom de l'auteur médiéval, et, quand celui-ci est resté anonyme, selon le titre de l'œuvre].
<840.3 DIC>

Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval, dir. Jacques LE GOFF et Jean-Claude SCHMITT, Paris, Fayard, 1999 : articles « Merveilleux », « Miracle », « Littérature(s) », « Clercs et laïcs », « Écrit et oral » [articles de synthèse sur des notions ou des couples de notions essentiels à la compréhension de la culture médiévale].
<940.103 DIC>

ZINK, Michel, *Littérature française du Moyen Age*, Paris, PUF, 1992 [panorama de la littérature française médiévale, avec une ouverture en amont sur les textes latins].
<840.900 1 ZIN>

Validation :
- Dossier : étude comparative de deux ou trois motifs présents dans l'une des œuvres proposées dans le corpus d'étude et dans un texte « hors programme » choisi par l'enseignant.
- Oral : questions de cours et soutenance du dossier.

Ancien français

Cours : 09h TD : 9h
Professeur : Hélène BIU
Programme : Introduction à l'étude linguistique médiévale, en suivant les différentes rubriques d'une épreuve d'ancien français au concours, à partir d'un corpus d'extraits littéraires :

- Phonétique historique : étude des phénomènes vocaliques.
- Morphologie : les déclinaisons du nom et les temps simples de l'indicatif.
- Syntaxe : l'ordre des mots dans la phrase.
- Vocabulaire : méthodologie de la fiche de sémantique.
- Exercices de traduction.

Bibliographie sélective :
BONNARD Henri*, Petite grammaire de l'ancien français*, Paris, Magnard, 1989.
<447.01 BON>

HASENOHR Geneviève, *Introduction à l'ancien français*, Paris, Sedes, 1993.
<447.01 RAY>

ZINK Gaston*, Phonétique historique du français*, Paris, PUF, 2006
<441.5 ZIN>

LABORDERIE Noëlle, *Précis de phonétique historique*, Paris, Armand Colin
<414.09 LAB>

Validation : Epreuve écrite : traduction d'un extrait, questions, étude de lexique (Durée : 3h.00)

3UE2

Poétique

- **Poétique générale du théâtre**

Cours : 12h.00 – T.D. : 12h.00
Professeur : Laura Naudeix
Programme : Introduction à la poétique, à la dramaturgie, et à la lecture de spectacle. A partir d'exemples de pièces, d'adaptations de textes d'une époque à une autre et d'un genre à un autre, et de mise en scènes contemporaines, nous examinerons les enjeux de la poétique (conception cohérente d'un univers fictionnel) et de la dramaturgie (conception du texte de théâtre en vue de sa représentation), et aborderons différents aspects de la représentation.

Bibliographie indicative :
Aristote, *Poétique*, trad. Michel Magnien, Livre de poche.
<185 ARI>

Corneille Pierre, Trois discours du poème dramatique, Louvat-Molozay, Escola (éd.), GF-Flammarion.
<842.409 COR>

Scherer Jacques, *La Dramaturgie classique en France*, Nizet.
<842.409 SCH>

Lehmann Hans-Thies, *Le Théâtre postdramatique*, L'Arche, 2002.
<792.090 4 LEH>

Lexique du drame moderne et contemporain, Jean-Pierre Sarrazac (dir.), *Études théâtrales*, n°22, Louvain-la-Neuve, 2001 ; réédition Circé / Poche, 2005.
<809.2 LEX>

Ubersfeld Anne, *Lire le théâtre*, I ; *Lire le théâtre II : L'Ecole du spectateur*, Belin.
<808.2 UBE>

Validation : dissertation (Durée : 4h.00).

Stylistique

Cours : 06h.00 – T.D. : 06h.00
Professeur : Bernard JEANNOT
Programme : techniques du commentaire.
A partir d'un corpus chronologique et d'un classement formel de textes, révisions et approfondissements de l'étude stylistique du genre théâtral. On abordera les spécificités de l'écriture du dialogue, en se penchant sur la valeur des répliques ; on travaillera sur la particularité du monologue. Une attention particulière sera portée à la question des sous genres et des registres (tragédie – tragique ; comédie – comique ; drames – dramatique…). Enfin, on s'interrogera sur les formes du texte de théâtre contemporain.

Bibliographie sélective :
Gradus, les procédés littéraires, Bernard Dupriez, coll. 10/18, Paris, Union générale d'éditions, 1984.
<808.003 DUP>

CALAS Frédéric et RITA-CHARBONNEAU Dominique*, Méthode du commentaire stylistique*, coll. Cursus, Paris, Armand Colin, 2005.
<808.06 CAL>

FROMILHAGUE Catherine, SANCIER-CHATEAU Anne, *Introduction à l'analyse stylistique*, Paris, Dunod, 1996
<808 FRO>

UBERSFELD Anne, *Lire le théâtre*, tomes 1, 2, 3, Paris, Belin Sup, 1996.
<808.2 UBE>

Validation : commentaire stylistique d'un texte de théâtre (Durée : 3h.00).

3UE3

Littérature générale et comparée

Cours : 16h.00 – T.D. : 08h.00
Professeur : Bernard Jeannot
Programme : Écrire par l'enfermement, où l'enfermement par l'écriture.

Corpus :
Paul Verlaine, *Cellulairement*, NRF, Poésie Gallimard, 2013
<841.8 VER>

Mauricio Rosencof, *Les lettres qui ne sont jamais arrivées*, Ed. Folies d'encre, 2009

Primo Levi, *Si c'est un homme*, Pockett, 1987
<854.914 LEV>

George Orwell, *Dans la dèche à Paris et à Londres*, coll. 10/18, Ivrea,1982
<823.9 ORW> En anglais, non traduit (*Down and out in Paris and London*)

Bibliographie complémentaire (le cours pourra y faire allusion)

Une femme à Berlin, Journal (20 avril – 22 juin 1945), Gallimard, 2006

Mark Z. Danielewski, *Les Lettres de Pelafina*, Folio, 2003

Paul Auster, *L'invention de la solitude*, Actes Sud, 1992
<810.900 92 AUS> En anglais, non traduit (*The invention of solitude*)

Construit sur un corpus de textes s'échelonnant de 1874 à 2000, ce parcours tente de témoigner de plusieurs types d'enfermements (physique, politique, psychologique) à travers des genres variés. La verbalisation à l'écrit et la construction poétique sont alors l'occasion pour chaque auteur de sortir de l'oppression qui le torture et de s'inventer dans un nouveau rapport au monde au fil des pages. Il s'agira de montrer comment la poétique, l'esthétique et les thématiques des œuvres offrent un échappement à ces enfermements subis qui pouvaient en outre condamner au silence et à l'inaction. Cependant, la contrainte n'est-elle pas non plus un défi lancé à la création ? Nous constaterons alors que l'enfermé devient presque une figure mythique de l'oppression, à laquelle le récit contribue à étoffer l'héroïsme.

Validation : dissertation (Durée : 4h.00).

Littérature étrangère
Cours : 9h TD : 9h

Professeurs : Yannick Le Boulicaut (cours), Wendy Cutler (travaux dirigés).

Œuvre : Lord Jim de Joseph CONRAD.

Le roman *Lord Jim* de Joseph Conrad met en scène de nombreuses thématiques qui permettent de mieux comprendre la période victorienne et édouardienne : le thème de l'exil, la notion de solidarité, la conception du code de l'honneur, le métissage culturel, l'idée de destin, le pouvoir destructeur de l'imagination…

Bibliographie :

Le roman est disponible sous diverses formes dont une édition numérique (disponible légalement : http://www.gutenberg.org/ebooks/5658). Une traduction agrémentée de multiples gloses (par Sylvère Monod) aux éditions Gallimard (la Pléiade) permet de mieux comprendre la genèse du texte, une autre traduction chez Folio signée Henriette Bordenave propose une version fiable et fidèle du texte source.
De nombreuses informations sur l'auteur et sur les recherches conradiennes sont présentes sur des sites universitaires comme *Conradiana*, *L'Epoque Conradienne*, *The Conradian* (il est rappelé que pour les travaux à remettre les références à Wikipédia ne sont pas admises).
Les travaux dirigés (9hrs) seront animés par Mme Wendy Cutler à partir d'extraits fournis aux étudiants. Tous les cours sont en anglais.

Validation : dossier

3UE4 **et 3UE5 Première et seconde unités de parcours secondaire**

3UE6

Langue vivante

T.D. : 18h.00
Professeurs : Doris Brunschwig (allemand), Debra Reynolds(anglais), Frédéric GUINFOLLEAU (espagnol).
Programme : apprentissage d'une langue vivante étrangère (allemand, anglais, espagnol) à partir de l'étude du cinéma allemand, anglais ou espagnol, ou encore d'une œuvre littéraire ou picturale.

Validation :
1ère session : dossier constitué des épreuves de contrôle continu. Attention : l'assiduité au cours est obligatoire et toute absence non justifiée à l'une des épreuves de contrôle continu entraîne l'ajournement à l'ensemble du semestre.
2nde session : épreuve orale à partir d'un document nouveau.

Latin

L'étudiant suit l'un des deux cours suivants, selon le cursus qui a été le sien au collège et au lycée.

- **Niveau débutant :**

T.D. : 18h.00
Professeur : Romain DUBLINEAU
Programme : initiation à la langue latine

- **Niveau perfectionnement :**

T.D. : 18h.00
Professeur : Fernand DELARUE
Programme : approche des questions de langue et de civilisation à partir d'un corpus de textes.

Validation :
1ère session : dossier constitué des travaux de contrôle continu.
2nde session : oral.

- Au choix : **Ateliers et enseignements transversaux** ou projets disciplinaires
- **Ateliers et enseignements transversaux**

Cours : 18h.00
Coordination : Catherine DELMAS
Professeur et programme : selon l'enseignement choisi dans une liste de cours proposés par l'ensemble des instituts de l'Université.

Validation : précisée par le livret « Enseignements transversaux ».

- **Projets disciplinaires au choix :**

T.D.: 18h.00
Coordination : Anne PROUTEAU
Programme : techniques de lecture, de synthèse et de recherche. Pratiques d'écritures. Le travail prend des formes variées : projets communs avec des étudiants de L1 et L3

Validation : dossier 1ère session : dossier fondé sur différents travaux effectués en contrôle continu durant le semestre. 2nde session : oral sur dossier avec sujet spécifique.

PRESENTATION GENERALE DES PARCOURS

L'étudiant fait le choix d'un parcours pour validation à l'examen.

Il est recommandé de suivre en semestre 3 le parcours choisi en semestre 1 et/ou 2.

Dans la mesure où les emplois du temps le lui permettent, il peut suivre tout ou partie d'un autre parcours de son choix ; ce parcours ne sera pas validé à l'examen, mais l'étudiant pourra recevoir une attestation de suivi de parcours optionnel, sous réserve de satisfaire aux épreuves organisées spécifiquement par l'enseignant. Pour obtenir l'organisation de cette validation spécifique et cette attestation, il s'adressera directement au responsable de sa mention de licence, dans un délai d'un mois avant la fin du semestre.

Chaque parcours, excepté les parcours Métiers de l'enseignement, propose un enseignement intitulé « projet professionnel de l'étudiant », suivi dès le semestre 3 et validé au semestre 4.

Chaque parcours (objectif, programme et validation) est présenté dans les pages suivantes.

Organisation des parcours secondaires

Semestre 3

Arts du spectacle

UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire TD	Horaire TE	Contrôle des connaissances	Coef
UE4	Histoire du cinéma et analyse filmique	18	06		Ecrit 4h	5
UE5	PPE – préparation du stage et petits déjs		02	10		
	Approche plurielle du spectacle	12	06		Dossier	2.5
	Histoire du théâtre	12	06		Ecrit 4h	2.5

Histoire de l'art

UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire TD	Horaire TE	Contrôle des connaissances	Coef
UE4	Histoire générale de l'art	12	12		Ecrit 4h	5
UE5	PPE – préparation du stage et petits déjs		02	10		
	Iconographie	12			Dossier	2
	Histoire de l'architecture 1	12	12		Ecrit 3h	3

Métiers de l'Enseignement PLC (Professorat Lycée-Collège) Lettres modernes

UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire TD	Horaire TE	Contrôle des connaissances	Coef
UE4	Didactique croisée	12	12		Ecrit 3h	5
UE5	FAPE	04	14		Dossier	2
	Littérature de jeunesse (avec les PE)	12	06		Ecrit	3

Métiers de l'Enseignement FLE (Français Langue Etrangère)

UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire TD	Horaire TE	Contrôle des connaissances	Coef
UE4	Initiation à la didactique 1		12		CC et écrit 2h	3
	Multimedia pédagogique		12			2
UE5	Stage		09		Dossier	1
	Littérature de jeunesse	12	06		Ecrit	4

Métiers de l'Enseignement PE (Professorat des Ecoles)

UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire TD	Horaire TE	Contrôle des connaissances	Coef
UE4	Enseignement et savoirs culturels	18	06		Ecrit 4h	5
UE5	FAPE	04	14		Dossier	2
	Littérature de jeunesse	12	06		Dossier (écrit)	3

Métiers Gestion de l'Information et du Document

UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire TD	Horaire TE	Contrôle des connaissances	Coef
UE4	Connaissances des institutions et structures documentaires	18	06		Ecrit 2h	5
UE5	PPE – préparation du stage et petits déjs		02	10		
	Catalogage	18	06		Ecrit 2h	2,5
	Analyse documentaire	06	06		Ecrit 2h	2,5

Métiers du Secteur culturel

UE4	Musées d'histoire	12	12		Ecrit 4h	5
UE5	PPE – préparation du stage et petits déjs		02	10		
	Actualités des politiques et des métiers du secteur culturel	12	12		Dossier	2
	Iconographie	12			Dossier	3

Sciences politiques

UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire T.D.	Horaire TE	Contrôle des connaissances	Coef
UE4	Philosophie politique	24			Ecrit 4h	5
UE5	PPE – préparation du stage et petits déjs/cafés	01	01,5	02		
	Economie et politique	32			Ecrit 3h	5

Sciences religieuses

UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire T.D.	Horaire TE	Contrôle des connaissances	Coef
UE4	Introduction à la philosophie	24			Dossier	5
UE5	PPE – préparation du stage et petits déjs/cafés		02	10		
	Philosophie antique I	24			Ecrit	3
	Langues anciennes		12		Dossier	2
	Ou Théologie morale I	24			Dossier	2

Programme des Parcours

Parcours Arts du Spectacle

Le Parcours « Arts du spectacle » permet d'acquérir un socle de connaissances théoriques en Histoire du cinéma et en Histoire du théâtre. Il se fonde en outre sur des ateliers pratiques et sur des rencontres avec des professionnels du théâtre, des associations cinéphiles. L'étudiant inscrit à ce parcours doit nécessairement aller au théâtre et au cinéma durant l'année universitaire.

Le parcours permet de présenter, à l'issue de la licence et sous réserve de validation de chaque unité de parcours, un dossier de candidature dans des masters de cinéma (cf. master proposé par l'Université de Poitiers, Paris IV, etc.) ou des masters de spectacle, des écoles de théâtre…

Compte tenu de la collaboration avec des partenaires liés au spectacle et au cinéma, ce parcours constitue également un atout pour intégrer le Master « management des arts et de la culture, spécialité « Patrimoine, spectacle vivant et action culturelle » proposé par l'IALH et tout autre master proposé par des universités françaises et étrangères, fondés sur la culture et le patrimoine culturel (théâtre et cinéma).

3UE4

Histoire du cinéma et analyse filmique

Cours : 18h00 – TD : 6h00
Professeur : Denis MELLIER
Programme : « Le Western crépusculaire ».
A partir d'un rappel des formes classiques du western hollywoodien, on s'interrogera sur la notion de *western crépusculaire* et, au-delà, des prolongements contemporains des imaginaires et des formes de ce genre.
Filmographie obligatoire :
John Ford, *La Prisonnière du désert* (1956)
<DVD FOR pri>

John Ford, *L'homme qui tua Liberty Valance* (1962)
<vient d'arriver>

Sam Peckinpah, L*a Horde sauvage*, (1969)
<en traitement>

Clint Eastwood, *Unforgiven* (1992)

Jim Jarmusch, *Dead Man* (1995)
<en traitement>

Bibliographie :
Jean-Louis Leutrat & Suzanne Liandrat-Guiges, *Western(s)*, Klincksieck, 2007.
<791.436 278 LEU>

Jean-Louis Leutrat, *Le Western : quand la légende devient réalité*, « Découverte », Galimard, 1995.

Validation : écrit (durée : 3h)

3UE5

. Approche plurielle du spectacle :

Cours : 12h00 – TD : 6h00
Professeur : Brigitte PROST
Programme : Formes du théâtre « populaire »
Dans le cadre de ce cours, il s'agira d'approcher des formes spectaculaires populaires dans leur plus grande diversité de formes et de public : l'on commencera notre traversée par la marionnette (avec le Pavakathakali, Karagöz et le Wayang Kulit, mais aussi Guignol, Toone, La Fleur), pour observer les visées plurielles de cet art, du rituel au divertissement parfois parodique. Nous observerons ensuite d'autres formes qui participent pleinement à la vie théâtrale et à l'imaginaire du spectacle occidental, jusqu'à constituer le lieu de régénérescence du théâtre d'art, en commençant par les divertissements forains (de Tabarin au « balagan » russe en passant par les exhibitions spectaculaires de Phineas Taylor Barnum ou de Caezar et de sa « Venus hottentote »). Nous nous intéresserons aussi cependant aux féeries, aux théâtres pantomimes et funambules, au caf' conc', avant de faire une incursion du côté de la comédie musicale.

Bibliographie indicative:
Craig et la marionnette, Arles : Actes Sud ; Paris : Bibliothèque nationale de France, 2009 ;

François Caradec, Alain Weill, *Le café-concert: 1848-1914*, Fayard, 2007
<en traitement>

Paul Fournel (dir.), *Les marionnettes*, préf. d'Antoine Vitez, Paris : Bordas, 1995
<en traitement>

Jean-Michel Guy (dir.), *Avant-garde, Cirque ! les arts de la piste en révolution*, Paris : Autrement, 2001 ;
<AUT> n°209 (2001)

Hélène Laplace-Claverie*, Modernes féeries : le théâtre français du XXe siècle entre réenchantement et désenchantement*, Paris : H. Champion, 2007 ;
<en traitement>

Roxane Martin, *La féerie romantique sur les scènes parisiennes: 1791-1864*, Paris : H. Champion, 2007 ;

Isabelle Moindrot (dir.) *Le spectaculaire dans les arts de la scène, du romantisme à la Belle époque*, Paris : CNRS éd., 2006 ;
<791.090 34 SPE>

Corine Pencenat, *Du théâtre au cirque du monde : une dramaturgie du hasard dans les arts en action*, Paris : l'Harmattan, 2012.
<en traitement>

Validation : Dossier

. Histoire du théâtre

Cours : 12h00 – TD : 6h00
Professeur : Bernard JEANNOT
Programme : Histoire du théâtre musical, de la comédie ballet à la comédie musicale.
Ce cours se proposera de définir de manière diachronique les problématiques esthétiques et poétiques des formes de théâtre musical. Depuis les premières incursions musicales

officielles en 1661, le théâtre n'a cessé d'essayer d'apprivoiser la musique pour accompagner ses arguments. Vraisemblable ou parfaitement artificiel, ce mélange implique des problèmes dramaturgiques et scéniques. Après avoir observé, entre autres, les principes de la tragédie lyrique et de l'opérette, le cours se penchera plus largement sur l'esthétique de la comédie musicale et de l'opéra rock qui s'imposent comme une résurgence moderne, populaire et désacralisée des formes nées au XVIIème siècle.

Bibliographie indicative:
Histoire des spectacles, Guy Dumur (dir.), Gallimard, Bibliothèque de La Pléiade, 1965.
<790.09 HIS>

Bénédicte Louvat-Molozay, *Théâtre et musique, dramaturgie de l'insertion musicale dans le théâtre français (1550-1680)*, Champion, 2002.

Catherine Kintzler, *Poétique de l'opéra français, de Corneille à Rousseau,* Minerve, 1991.
<782.109 44 KIN>

Laura Naudeix, *Dramaturgie de la tragédie en musique,* Champion, 2004.
<en traitement>

Alain Perroux, *La comédie musicale, mode d'emploi*, L'avant scène opéra, 2009.
<en traitement>

Validation : dissertation (Durée : 4h.00)

. PPE (Projet Professionnel de l'Etudiant)
. Cours : 01h.00 - T.D. : 01h.30
Coordination : Isabelle de VILLARS
Programme présentation des modalités du stage (définir son stage, en lien avec le parcours, objectifs et contenus ; modalités administratives) et suivi de la préparation du stage.

. Travail Encadré (« Petits déj's » et « Cafés »)
Coordination : Pierre GUEYDIER
Professeurs : enseignants et intervenants professionnels, avec la participation de la Maison de l'Initiative (MI) et du Service d'Orientation et d'Information (SOI).
Programme : durant des « Petits déj's » ou « Cafés » (Durée : 1h.00), l'étudiant rencontre des professionnels ou d'anciens étudiants actuellement en Masters. Ces rencontres lui permettent de nourrir sa réflexion sur les possibilités qui s'offrent à lui post-licence.

Validation : la validation du PPE a lieu à la fin du semestre 4. NB : Dès le 1er semestre, il est conseillé à l'étudiant de suivre deux rencontres au moins dans le cadre des « Petits déjeuners » ou « Cafés ».

Parcours Histoire de l'art

Le Parcours « Histoire de l'art» est fondé sur des enseignements fondamentaux d'Histoire de l'art. Ce parcours s'adresse à l'étudiant qui souhaite acquérir en plus des compétences de sa mention des connaissances en esthétique et en histoire de l'art, en privilégiant les liens entre les arts ; il vise l'acquisition d'une seconde mention de licence. Cette double compétence peut être un atout pour l'entrée dans des masters privilégiant l'acquisition d'une culture générale solide, des qualités de synthèse, de rédaction et une capacité à faire dialoguer de manière transdisciplinaire les champs artistiques.

Pour obtenir une licence d'Histoire de l'art via ce parcours, l'étudiant doit suivre le parcours chaque semestre, du 1er au 6ème. En outre, il doit valider chaque UE du parcours Histoire de l'art avec une note égale ou supérieure à 10, afin de justifier un niveau lui permettant au bout des 3 années de licence d'entrer par validation d'acquis en L3 d'Histoire de l'art.

UE4

Histoire générale de l'art
Cours : 12h.00 – T.D. : 12h.00
Professeur : Pascale MARTINEZ
Programme : Art moderne.
Ce cours propose un panorama de l'art moderne de 1905 jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. La transformation des critères visuels, induite par la peinture impressionniste, qui a substitué à l'approche conceptuelle l'expérience visuelle concrète, a mis ainsi au premier plan la subjectivité de l'artiste. Cette nouvelle approche de la création ouvre de multiples voies dès le début du XXe siècle. Ces expérimentations plastiques prennent tour à tour le nom de fauvisme, d'expressionnisme, d'abstraction lyrique ou géométrique, de cubisme, de futurisme, de dadaïsme, de surréalisme.
Bibliographie sélective :
BERTOLINO Giorgina, *Comment identifier les mouvements artistiques de l'impressionnisme à l'art vidéo*, Paris, Guide des arts, Hazan, 2009.
<709.04 BER>

HAMON Françoise, DAGEN Philippe, *Histoire de l'art. Epoque contemporaine*, Paris, Flammarion, 2003.
<709 HIS>

MEREDIEU Florence (de), *Histoire matérielle et immatérielle de l'art moderne et contemporain*, Paris, Larousse, 2008.
<709.04 MER>

HARRISON Charles, WOOD Paul, *Art en théorie. 1900-1990*, Paris, Hazan, 1992.
<709.04 ART>

Validation : dissertation ou commentaire de document (Durée : 4h.00)

UE5

Projet professionnel de l'étudiant
T.D. : 02h.00
Professeur : Isabelle De Villars
Programme présentation des modalités du stage et suivi de la préparation du stage (définir son stage, en lien avec le parcours, objectifs et contenus ; modalités administratives).
T.E. : 10h.00
Rencontre avec des professionnels (« Petits déj's » et « Cafés »)
Coordination : Pierre GUEYDIER
Enseignants et intervenants professionnels, avec la participation de la Maison de l'Initiative (MI) et du Service d'Orientation et d'Information (SOI).
Programme : durant des « Petits déj's » ou « Cafés » (Durée : 1h.00), l'étudiant rencontre des professionnels ou d'anciens étudiants actuellement en Masters. Ces rencontres lui permettent de nourrir sa réflexion sur les possibilités qui s'offrent à lui post-licence.

Validation : la validation du PPE se déroule à la fin du semestre 4. Pour la validation l'étudiant devra suivre

au cours de l'année obligatoirement au moins deux rencontres dans le cadre des « Petits déjeuners » ou « Cafés ».

Iconographie
Cours : 12h.00
Professeur : Nathalie LE LUEL
Programme : Initiation à l'iconographie médiévale et moderne
Le cours a pour but de donner aux étudiants des outils d'analyse et de compréhension des images médiévales et renaissantes, en particulier chrétiennes. La première partie du cours sera consacrée à la fonction et aux usages des images dans leur contexte et leur époque de création : on veillera à mettre en évidence les particularités de l'iconographie médiévale et moderne. Dans une seconde partie, on se penchera sur plusieurs thèmes issus de l'Ancien et du Nouveau Testament (Adam et Eve, Jugement dernier et Seconde Parousie du Christ, Trinité, etc.) afin de mettre en évidence leur tradition iconographique entre Moyen Age et Renaissance.
Bibliographie sélective :
J. BASCHET, *L'iconographie médiévale*, (coll. Folio Histoire), Paris, Gallimard, 2008.
<704.909 02 BAS>

H. BELTING, *Image et culte, une histoire de l'art avant l'époque de l'art*, Paris, Cerf, 1998 (éd. orig. 1991).
<704.948 2 BEL>

G. DUCHET-SUCHAUX, M. PASTOUREAU, *Guide iconographique, la Bible et les saints*, (coll. Tout l'art), Paris, Flammarion, 1995.
<704.948 DUC>

J.-C. SCHMITT, « Images », dans J. LE GOFF ET J.-C. SCHMITT, *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, Paris, Fayard, 1999, p. 497-511.
<940.103 DIC>

Validation : Dossier

Histoire de l'architecture
Cours : 12h.00 – T.D. : 12h.00
Professeur : Maï LE GALLIC
Programme : Théorie et histoire de l'architecture dans l'art occidental
Des palais minoens antiques jusqu'aux créations contemporaines, nous étudierons l'histoire et les théories fondatrices de l'architecture du monde occidental. Les cours en retraceront les grandes évolutions, tandis que les travaux dirigés s'attacheront, au travers d'exemples appliqués, à étudier et expliciter le vocabulaire général de l'architecture et ses méthodes d'analyse.
Bibliographie sélective :
Lavenu M., Mataouchek V., *Dictionnaire d'architecture*, Paris, Gisserot, 1999, (coll. Patrimoine Culturel).
<720.3 LAV>

Monnier G., *Histoire de l'architecture*, Paris, P.U.F., 5e éd., 2007 (coll. Que-sais-je ?)
<720.9 MON>

Pérouse de Montclos, J.-M., *Architecture : méthode et vocabulaire*, Paris, Imprimerie nationale (éd. du patrimoine), 6e éd., 2007 (Coll. Principes d'analyse scientifique)
<720.14 ARC>

Viollet-le-Duc E. E**.**, *Dictionnaire de l'architecture médiévale*, Paris, Bibliothèque de l'Image, 1997.
<723.03 VIO>

Zevi B., *Apprendre à voir l'architecture*, Paris, Minuit, 1973 (coll. Les Cahiers Forces vives).
<720.1 ZEV>

Validation : commentaire de document (Durée : 3h.00).

Parcours Métiers de l'Enseignement PLC
Professorat Lycée / Collège Lettres modernes
En collaboration avec l'IFUCOME

Ce parcours s'adresse à l'étudiant qui souhaite devenir professeur de Lettres en collège et en lycée. Il articule des enseignements liés au projet professionnel de l'étudiant (Formation à l'Analyse des Pratiques Educatives et Didactique disciplinaire assurés par des enseignants-formateurs de l'IFUCOME – Directeur : David HAMIDOVIC), des stages en milieu scolaire et des enseignements d'approfondissement académique en littérature et langue française afin de permettre à l'étudiant d'acquérir l'ensemble des compétences nécessaires d'une part pour intégrer un master lié à son projet professionnel et d'autre part pour obtenir un concours d'enseignement (CAPES-CAFEP ou Agrégation).

UE4

Didactique croisée
Cours : 12h.00 – T.D. : 12h.00
Professeur : Pascal TERRIEN
Programme : programme indiqué à la rentrée.

Validation : à préciser.

UE5

F.A.P.E.
Cours : 04h.00 – T.D. : 14h.00
Professeur : coordination IFUCOME
Programme : programme indiqué à la rentrée.

Validation : dossier

Littérature de jeunesse
Cours : 12h.00 – TD : 06h.00
Professeur : Anne-Isabelle MOURIER
Programme : Ce cours vise à faire découvrir l'histoire et l'évolution de la littérature de jeunesse et plus précisément à mettre en place des clés de lecture pour l'appréhender. Les œuvres étudiées ont l'air de convier à la fantaisie et à la légèreté mais elles offrent gravité et profondeur, mettent véritablement en scène la condition humaine. Œuvres anthropologiques, elles laissent entrevoir leur réel enjeu pour les lecteurs: l'acte de lecture et l'acte d'interprétation permettent de mieux comprendre le monde et de se découvrir. Beaucoup d'auteurs et d'œuvres de cette littérature seront convoqués dans ce cours; et quelques œuvres à lire seront étudiées plus précisément.

Bibliographie indicative :
Grenier C., *Je suis un auteur jeunesse*, Rageot éditeur, 2002
<848.03 GRE>

Zoughebi H. (dir.), *La littérature dès l'alphabet*, Paris, Gallimard jeunesse, 2002.
<372.64 LIT>

Ottevaere-van Praag G., *La littérature pour la jeunesse en Europe occidentale (1750-1925), histoire sociale et courants d'idées*, Bruxelles, Peter Lang, 1996.
<809.892 82 OTT>

Ottevaere-van Praag G., *Histoire du récit pour la jeunesse au XXème siècle (1929-2000)*, Bruxelles, Peter Lang, 1999.
<809.892 82 OTT>

Validation : écrit (3h.00)

Parcours Métiers de l'Enseignement FLE
Professorat Français Langue Etrangère
en collaboration avec l'IPLV et l'IFUCOME

Ce parcours s'adresse à l'étudiant qui souhaite devenir professeur de Français à l'étranger. Il se déroule à partir du semestre 3 et comprend nécessairement un semestre à l'étranger (semestre 5) ; il articule des enseignements liés au projet professionnel de l'étudiant et des enseignements de langue afin de permettre à l'étudiant d'acquérir les compétences nécessaires d'une part pour intégrer un master FLE et d'autre part pour acquérir un niveau correct, voire satisfaisant, dans la pratique de la langue du pays où il souhaite enseigner.

Bibliographie conseillée pour les étudiants choisissant ce parcours :

Maddalena de Carlo, L'interculturel, Clé International, coll. Didactique des langues étrangères, 1998.
<306.446 DEC>

Jean-Claude Beacco, Les dimensions culturelles des enseignements de langue, Hachette, 2000.
<407 BEA>

Évelyne Rosen, Le point sur le cadre européen commun de référence pour les langues, Clé International, coll. Didactique des langues étrangères, 2007
<373.196 5 ROS>

Xavier Deniau, La francophonie, P.U.F., coll. Que sais-je ?, 2003
<447.9 DEN>

Pierre Martinez, La didactique des langues étrangères, PUF, coll. Que sais-je ?, 1996
<407 MAR>

Louis Porcher, L'enseignement des langues étrangères, Hachette, 2004
<407 POR>

UE4

Multimédia pédagogique (12h)
Programme : pratique de l'outil informatique en relation avec les métiers de l'enseignement-apprentissage des langues.
Objectif : acquérir des compétences informatiques en rapport avec les métiers de l'enseignement-apprentissage des langues.

Initiation à la didactique du FLE 1 (12h)
Programme : Découverte des concepts de base du FLE et de la didactique
Objectif : maitriser les concepts de base et apprendre à les utiliser dans la classe.

Stage : découverte du monde du FLE (9h)

UE5

Stage : découverte du monde du FLE (9h)

.

Validation : dossier

Littérature de jeunesse
Cours : 12h.00 – TD : 06h.00
Professeur : Anne-Isabelle MOURIER
Programme : Ce cours vise à faire découvrir l'histoire et l'évolution de la littérature de jeunesse et plus précisément à mettre en place des clés de lecture pour l'appréhender. Les œuvres étudiées ont l'air de convier à la fantaisie et à la légèreté mais elles offrent gravité et profondeur, mettent véritablement en scène la condition humaine. Œuvres anthropologiques, elles laissent entrevoir leur réel enjeu pour les lecteurs: l'acte de lecture et l'acte d'interprétation permettent de mieux comprendre le monde et de se découvrir. Beaucoup d'auteurs et d'œuvres de cette littérature seront convoqués dans ce cours; et quelques œuvres à lire seront étudiées plus précisément.

Bibliographie indicative :
Grenier C., *Je suis un auteur jeunesse*, Rageot éditeur, 2002
<848.03 GRE>

Zoughebi H. (dir.), *La littérature dès l'alphabet*, Paris, Gallimard jeunesse, 2002.
<372.64 LIT>

Ottevaere-van Praag G., *La littérature pour la jeunesse en Europe occidentale (1750-1925), histoire sociale et courants d'idées*, Bruxelles, Peter Lang, 1996.
<809.892 82 OTT>

Ottevaere-van Praag G., *Histoire du récit pour la jeunesse au XXème siècle (1929-2000)*, Bruxelles, Peter Lang, 1999.
<809.892 82 OTT>

Validation : écrit (3h.00)

Parcours Langues Etrangères
en collaboration avec l'IPLV

Le Parcours « Langues étrangères » est fondé sur des enseignements assurés par l'IPLV (Directeur : Monsieur Alban WAGENER). Ce parcours comporte des enseignements de Langue Vivante 1 en allemand, anglais ou espagnol et un enseignement de Langue vivante 3. Le choix de ce parcours suppose par conséquent :

- un excellent niveau en LV1
- le choix d'une langue vivante 2 en UE6
- le choix d'une langue vivante 3, en niveau débutant ou perfectionnement

Ce parcours s'adresse en Licence 3ème année à l'étudiant déjà inscrit en parcours langue CLE auparavant ou pouvant justifier d'une équivalence niveau L1+L2 (CPGE, par exemple, ou cursus universitaire en langue, type LEA).
Ce parcours peut permettre – sous réserve de validation des acquis – l'acquisition d'une seconde mention de licence. Cette double compétence peut être un atout pour l'entrée dans des masters privilégiant l'acquisition d'une culture générale solide et la maîtrise de langues vivantes (secteur de la culture et du tourisme, FLE…)

Compte tenu des spécificités du double cursus, les UE4 et UE5 du parcours comportent plus de 60 heures (horaire moyen dans les autres parcours).

Voir avec monsieur Bertrand Ham, responsable du parcours pour l'établissement de l'emploi du temps

Parcours Métiers de l'Enseignement PE
Professorat des Ecoles
En collaboration avec l'IFUCOME

Ce parcours s'adresse à l'étudiant qui souhaite devenir professeur des Ecoles. Il articule des enseignements liés au projet professionnel de l'étudiant (Formation à l'Analyse des Pratiques Educatives et Didactique transdisciplinaire assurés par des enseignants-formateurs de l'IFUCOME – Directeur : David HAMIDOVIC), des stages en milieu scolaire et des enseignements de culture générale.
Il est, en effet, nécessaire à l'étudiant inscrit dans une licence disciplinaire d'entreprendre un travail réflexif sur les pratiques éducatives et d'ouvrir ses champs de compétence à des disciplines diverses (histoire, géographie, littérature d'enfance, biologie, mathématiques, arts plastiques, musique…) compte tenu du caractère transdisciplinaire du métier de professeur des Ecoles. En outre, l'acquisition d'une culture générale sur des domaines de type anthropologique permettra à l'étudiant d'envisager sa formation et son futur métier selon des axes de réflexion élargie. La formation vise ainsi à l'acquisition d'un socle de connaissances et d'une méthodologie de travail favorisant l'entrée en master d'enseignement post-licence.

UE4

Enseignement et savoirs culturels
Cours : 18h.00 – T.D. : 06h.00
Professeur : Fabienne NEAU-PAPINEAU
Le module d'enseignement et savoirs culturels, construit sur trois ans, cherche à donner des clés de compréhension des œuvres fondatrices de la culture occidentale. Cette année, les dieux et les héros des mythes grecs et romains seront abordés à travers des auteurs tels qu'Homère, Virgile ou Ovide, ainsi que des peintres, de Michel-Ange à Yves Klein, afin de mieux comprendre les différentes fonctions du mythe, ses réécritures littéraires et ses réappropriations philosophiques.
Les deux années suivantes seront consacrées à l'étude des grandes découvertes et à la problématique du voyage. L'apparition de l'alphabet et de l'écriture ouvre en effet une grande aventure de découvertes scientifiques et techniques liées à la médecine, aux mathématiques, à la politique de la cité et à l'architecture. L'homme se projette alors

vers de nouveaux horizons maritimes à l'image d'Ulysse, d'Alexandre le Grand, de Simbad le Marin jusqu'à Savorgnan de Brazza. Quels seront les apports civilisationnels liés aux échanges avec le monde oriental et le monde arabe ? Puis plus tard, ceux de l'Afrique et du Pacifique ? Comment ces voyages, réels ou imaginaires, ont-ils nourri la pensée occidentale ?

Validation : épreuve écrite (Durée : 4h.00)

UE5

F.A.P.E.
Cours : 04h.00 – T.D. : 14h.00
Professeur : communiqué au premier cours
Programme : les relations dans la classe. Le cours et le T.D. envisageront les thèmes suivants :

- les relations dans la classe : approches systémiques et phénomènes de communication
- motivation des élèves : approches, déterminants et facteurs
- Autorité
- Styles d'enseignement

Validation : dossier

Littérature de jeunesse
Cours : 12h.00 TD : 6h
Professeur : Anne-Isabelle MOURIER
Programme : Ce cours vise à faire découvrir l'histoire et l'évolution de la littérature de jeunesse et plus précisément à mettre en place des clés de lecture pour l'appréhender. Les œuvres étudiées ont l'air de convier à la fantaisie et à la légèreté mais elles offrent gravité et profondeur, mettent véritablement en scène la condition humaine. Œuvres anthropologiques, elles laissent entrevoir leur réel enjeu pour les lecteurs: l'acte de lecture et l'acte d'interprétation permettent de mieux comprendre le monde et de se découvrir. Beaucoup d'auteurs et d'œuvres de cette littérature seront convoqués dans ce cours; et quelques œuvres à lire seront étudiées plus précisément.

Bibliographie indicative :
Grenier C., *Je suis un auteur jeunesse*, Rageot éditeur, 2002
<848.03 GRE>

Zoughebi H. (dir.), *La littérature dès l'alphabet*, Paris, Gallimard jeunesse, 2002.
<372.64 LIT>

Ottevaere-van Praag G., *La littérature pour la jeunesse en Europe occidentale (1750-1925), histoire sociale et courants d'idées*, Bruxelles, Peter Lang, 1996.
<809.892 82 OTT>

Ottevaere-van Praag G., *Histoire du récit pour la jeunesse au XXème siècle (1929-2000)*, Bruxelles, Peter Lang, 1999.
<809.892 82 OTT>

Validation : dossier fondé sur une épreuve écrite réalisée lors d'une séance organisée après le dernier cours (Durée : 3h.00)

Parcours Métiers Gestion de l'Information et du Document

Le parcours « Gestion de l'information et du document » permet d'étudier la place de l'information dans la société, l'évolution des formes éditoriales de la diffusion des savoirs et d'acquérir des compétences professionnelles théoriques et techniques de l'organisation et de la gestion des ressources documentaires et de l'information aussi bien dans une bibliothèque ou un centre de documentation que sur Internet.

Les enseignements, par une approche multiple et complète du champ professionnel, permettent à l'étudiant, après sa licence, de s'orienter vers un Master Professionnel des Sciences de l'Information et de la Documentation formant des spécialistes tels que documentaliste, bibliothécaire, responsable de centres de ressources documentaires, gestionnaire de ressources numériques, veilleur, webmaster, knowledge manager …

UE4 - Connaissances des institutions et structures documentaires

Cours : 18h.00 TD : 6h00 (intégrant des visites)
Professeur : Isabelle DE VILLARS
Programme : Les bibliothèques, archives et centres de documentation ont chacun leur histoire et leur champ d'actions, même s'il existe un cœur de métier pour ces trois structures. Il s'agit donc de définir et d'identifier les différents types de Bibliothèques, Archives et Centres de documentation, de donner des repères historiques et d'expliquer quels sont leurs missions et leur fonctionnement.
Bibliographie sélective :
CHAUMIER, Jacques et GICQUEL, Florence. *Les techniques documentaires au fil de l'histoire : 1950-2000*. Paris : ADBS éditions, 2002.
<025.009 CHA>

COEURE, Sophie et DUCLERT, Vincent. *Les Archives*. Paris : La Découverte, 2001. Coll. Repères. 123 p.
<020 COE>

FAYET-SCRIBE, Sylvie. *Histoire de la documentation en France : culture, science et technologie de l'information 1895-1937*. Paris : CNRS, 2000. 313 p.
<025.009 FAY>

PALLIER, Denis. *Les bibliothèques*. 11ème éd. Paris : PUF, 2006. (Que sais-je ?)
<027 PAL>

Validation : écrit (Durée : 2h.00)

UE5 - Gestion des ressources documentaires

Projet professionnel de l'étudiant

T.D. : 02h.00
Professeur : Isabelle de Villars
Programme présentation des modalités du stage et suivi de la préparation du stage (définir son stage, en lien avec le parcours, objectifs et contenus ; modalités administratives).
T.E. : 10h.00
Rencontre avec des professionnels (« Petits déj's » et « Cafés »)
Coordination : Pierre GUEYDIER
Enseignants et intervenants professionnels, avec la participation de la Maison de l'Initiative (MI) et du Service d'Orientation et d'Information (SOI).
Programme : durant des « Petits déj's » ou « Cafés » (Durée : 1h.00), l'étudiant rencontre des professionnels ou d'anciens étudiants actuellement en Masters. Ces

rencontres lui permettent de nourrir sa réflexion sur les possibilités qui s'offrent à lui post-licence.

Validation : la validation du PPE se déroule à la fin du semestre 4. Pour la validation l'étudiant devra suivre au cours de l'année obligatoirement au moins deux rencontres dans le cadre des « Petits déjeuners » ou « Cafés ».

Catalogage
Cours : 18h.00 TD : 6h00
Professeur : Catherine DELMAS
Programme : sélection et acquisition des documents et initiation au catalogage par l'apprentissage de la rédaction des notices bibliographiques selon les normes en vigueur afin de constituer des catalogues.

Bibliographie sélective :
CAZABON M.-R, DUSSERT-CARBONE I. *Le catalogage : méthodes et pratiques*. Paris : éd. du cercle de la librairie, 2007.
<025.3 CAZ>

DELACOUR, Christiane, HASSELMANN, Joëlle, HECQUARD, Françoise. *Initiation au catalogage*. Paris : éd. du CNFPT, 1997.
<025.3 INI>

Validation : écrit (Durée : 2h.00)

Analyse documentaire
Cours : 06h.00 – T.D. : 6h.00
Professeur : Isabelle DE VILLARS
Programme : dans le cadre du traitement documentaire, apprentissage de la rédaction des résumés documentaires indicatifs et informatifs.

Bibliographie sélective :
FEYLER F. *L'analyse documentaire : résumer, indexer*. Poitiers : CRDP de Poitou-Charentes, 1995.
<025.48 FEY>

Validation : écrit (Durée : 2h.00)

Parcours Métiers du Secteur Culturel

Le parcours « Métiers du Secteur culturel » permet d'acquérir un socle de connaissances sur les arts, institutions culturelles, leur histoire – française et européenne -, en s'interrogeant notamment sur les problématiques liées aux notions de « Patrimoine », « Médiation culturelle ». Il vise en outre à familiariser l'étudiant aux divers champs professionnels liés au secteur culturel et aux voies d'accès à ces différents métiers.
Il permet, notamment, d'acquérir un socle de connaissances pour intégrer un master lié aux métiers du secteur culturel, par exemple le Master « management de la culture : art et patrimoine, spécialité « Patrimoine, spectacle vivant et action culturelle » proposé par l'IALH.

UE4

Musées d'histoire
Cours : 12h.00 – T.D. : 12h.00
Professeur : Pascale MARTINEZ
Programme : Les musées d'histoire occupent une place très particulière dans les typologies muséographiques. Si le modèle reste sans conteste celui du musée historique de Versailles crée sous le règne du roi Louis-Philippe, la muséification de l'Histoire peut prendre des formes très insolites : musée « classique » avec objets, archives papier ou filmées, musée de figures de cire, centres d'interprétation, reconstitution de lieux ou d'épisodes historiques avec objets et mannequins ou comédiens. A travers quelques exemples, ce cours propose une interrogation sur les enjeux contemporains des musées d'histoire sur le plan pédagogique, culturel et aussi politique, à un moment où se pose le problème de la muséification de l'histoire et en particulier celle de la guerre et du génocide.
Bibliographie indicative :
L'histoire au musée, Paris, Actes sud, 1998.
<907.5 HIS>

GAEHTGENS Thomas W., *Le musée historique de Versailles, Les lieux de mémoire, 2*, Paris, Gallimard Quarto, 1997.
<944 LIE>

JOLY Marie-Hélène et GERVEREAU Laurent, *Musées et collections d'histoire en France*.
<944.007 4 JOL>

YOUNG James, *The texture of Memory : Holocaust Memorials and Meanings*, Yale university press, 1993.
<940.531 8 YOU>

Validation : écrit –Dissertation. (Durée : 4h.00)

UE5

Projet professionnel de l'étudiant
T.D. : 02h.00
Professeur : Isabelle de Villars
Programme présentation des modalités du stage et suivi de la préparation du stage (définir son stage, en lien avec le parcours, objectifs et contenus ; modalités administratives).
T.E. : 10h.00
Rencontre avec des professionnels (« Petits déj's » et « Cafés »)
Coordination : Pierre GUEYDIER
Enseignants et intervenants professionnels, avec la participation de la Maison de l'Initiative (MI) et du Service d'Orientation et d'Information (SOI).
Programme : durant des « Petits déj's » ou « Cafés » (Durée : 1h.00), l'étudiant rencontre des professionnels ou d'anciens étudiants actuellement en Masters. Ces

rencontres lui permettent de nourrir sa réflexion sur les possibilités qui s'offrent à lui post-licence.

Validation : la validation du PPE se déroule à la fin du semestre 4. Pour la validation l'étudiant devra suivre au cours de l'année obligatoirement au moins deux rencontres dans le cadre des « Petits déjeuners » ou « Cafés ».

Actualités des politiques et des métiers du secteur culturel
Cours : 12h.00 – T.D. : 12h.00
Professeur : Marine RETO
Programme :
Le secteur de la culture, fait de créateurs et d'œuvres, constitue par essence un monde en perpétuel mouvement. Les politiques qui s'y rattachent doivent par conséquent s'adapter à ce rythme pour saisir le sens profond des mutations et des différents enjeux qui en découlent.
A partir de ce constat, le cours propose de définir les finalités, les objectifs et les moyens nécessaires de ces politiques culturelles. Il sera notamment l'occasion de faire le point sur l'état actuel de ce que l'on appelle encore « l'exception française » : la politique culturelle publique. A travers son organisation globale et les acteurs qui la composent, nous analyserons les outils dont ils disposent pour pouvoir la conduire et le cortège des métiers qui l'accompagnent.

L'objectif essentiel de ce cours est d'aiguiser le sens critique des étudiants vis-à-vis du monde de la culture. Ce secteur est aussi passionnant qu'empreint de multiples paradoxes dont il est indispensable de saisir toute la dimension, si l'on veut mener à bien des politiques culturelles dont le cadre de responsabilités professionnelles diverses.

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE :

MOULINIER (Pierre). *Les Politiques publiques de la culture en France*. - Paris : Presses Universitaires de France, 2001.
<353.7 MOU>

REGOURD (Serge). *L'Exception culturelle*. - Paris : Presses Universitaires de France, 2002.
<357.3 REG>

DONNAT (Olivier), TOLILA (Paul) (dir.). *Le(s) Public(s) de la culture. Politiques publiques et équipements culturels.* - Paris : Presses de Sciences-Po, 2003.
<306.48 PUB>

URFALINO (Philippe). *L'Invention de la politique culturelle.* – La Documentation Française, rééd. Hachette, coll. « Pluriel » 2004.
<353.709 URF>

Validation : Dossier

Iconographie
Cours : 12h.00
Professeur : Nathalie LE LUEL
Programme : Initiation à l'iconographie médiévale et moderne
Le cours a pour but de donner aux étudiants des outils d'analyse et de compréhension des images médiévales et renaissantes, en particulier chrétiennes. La première partie du cours sera consacrée à la fonction et aux usages des images dans leur contexte et leur époque de création : on veillera à mettre en évidence les particularités de l'iconographie médiévale et moderne. Dans une seconde partie, on se penchera sur plusieurs thèmes

issus de l'Ancien et du Nouveau Testament (Adam et Eve, Jugement dernier et Seconde Parousie du Christ, Trinité, etc.) afin de mettre en évidence leur tradition iconographique entre Moyen Age et Renaissance.

Bibliographie sélective :

J. BASCHET, *L'iconographie médiévale*, (coll. Folio Histoire), Paris, Gallimard, 2008.
<704.909 02 BAS>

H. BELTING, *Image et culte, une histoire de l'art avant l'époque de l'art*, Paris, Cerf, 1998 (éd. orig. 1991).
<704.948 2 BEL>

G. DUCHET-SUCHAUX, M. PASTOUREAU, *Guide iconographique, la Bible et les saints*, (coll. Tout l'art), Paris, Flammarion, 1995.
<704.948 DUC>

J.-C. SCHMITT, « Images », dans J. LE GOFF ET J.-C. SCHMITT, *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, Paris, Fayard, 1999, p. 497-511.
<940.103 DIC>

Validation : Dossier

Sciences politiques

Le Parcours « Sciences politiques » permet d'acquérir un socle de connaissances fondamentales sur le politique, son histoire et ses mécanismes, ses liens avec des disciplines connexes afin de mettre en œuvre des outils d'analyse du monde contemporain et de former des repères intellectuels dans un monde mouvant.
Il permet, notamment, de préparer au cours des six semestres son orientation pour présenter les concours d'entrée aux écoles de journalisme ou d'intégrer éventuellement, sur présentation d'épreuves d'admission et d'un dossier, un master de sciences politiques, sous réserve d'un niveau satisfaisant, voire excellent, dans les enseignements suivis au sein du parcours.
Sans constituer une « Prépa Sciences Po », il suppose un travail personnel dense et régulier.

UE4

Philosophie politique
Cours : 24h.00
Professeur : Jean-Marie FREY
Programme : La philosophie politique établit un devoir-être. Une norme permettant d'orienter la réflexion et l'action dans le champ politique. Elle n'est pas descriptive. Elle n'est pas une sociologie qui dévoile ce que l'État est dans les faits. Elle prescrit un idéal. Elle dit ce que doit être le corps politique. Son discours est normatif. Comment une telle démarche est-elle possible ? Quelles en sont les conditions de possibilité ? Et que prescrit-elle ? Quels modèles politiques a-t-elle mis au jour ?
Bibliographie indicative :
Aristote, *Les politiques*, G-F Flammarion.
<185 ARI>

Frey, *« L'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite est liberté »*, Pleins Feux.
<172.1 FRE>

Hobbes, *Du citoyen*, G-F Flammarion.
<192 HOB>

Koyré, *Du monde clos à l'univers infini*, Gallimard.
<113 KOY>

Locke, *Traité du gouvernement civil*, G-F Flammarion.
<320.01 LOC>

Mandeville, *La fable des abeilles*, Vrin.
<192 MAN>

Platon, *La république*, G-F Flammarion.
<184 PLA>

Rousseau, *Le contrat social*, G-F Flammarion.
<844.5 ROU>

Validation : dissertation (Durée : 4h.00)

UE5

Projet professionnel de l'étudiant
T.D. : 02h.00
Professeur : Isabelle DE VILLARS

Programme présentation des modalités du stage et suivi de la préparation du stage (définir son stage, en lien avec le parcours, objectifs et contenus ; modalités administratives).
T.E. : 10h.00
Rencontre avec des professionnels (« Petits déj's » et « Cafés »)
Coordination : Pierre GUEYDIER
Enseignants et intervenants professionnels, avec la participation de la Maison de l'Initiative (MI) et du Service d'Orientation et d'Information (SOI).
Programme : durant des « Petits déj's » ou « Cafés » (Durée : 1h.00), l'étudiant rencontre des professionnels ou d'anciens étudiants actuellement en Masters. Ces rencontres lui permettent de nourrir sa réflexion sur les possibilités qui s'offrent à lui post-licence.

Validation : la validation du PPE se déroule à la fin du semestre 4. Pour la validation l'étudiant devra suivre au cours de l'année obligatoirement au moins deux rencontres dans le cadre des « Petits déjeuners » ou « Cafés ».

Economie et politique

Ce cours est fondé sur deux enseignements :

- **Finances publiques**
  Cours : 18h.00
  Professeur : Jean FOUGEROUSE
  Programme :

A l'heure de la crise économique, l'État retrouve pleinement sa place de garantie des risques sociaux. Mais son action est-elle illimitée ? C'est en étudiant les finances publiques de l'État que l'on peut mesurer la capacité réelle d'actions des pouvoirs publics, l'étendue de ses obligations nationales et internationales, les liens avec les collectivités territoriales... Bref, aujourd'hui comme par le passé, l'étude des finances publiques permet d'analyser l'action réellement poursuivie par les acteurs publics, mais aussi l'emprise et les effets de ces derniers sur l'ensemble de l'économie.

Bibliographie sélective :
SAÏDJ L., ALBERT J.-L., *Finances publiques*, Dalloz, 5ème éd., 2007.
<343.440 3 ALB>

- **Le Moyen-Orient depuis 1945 : une région stratégique en quête de stabilité**
  Cours : 14h.00
  Professeur : Yann BOUYRAT

Programme :
Cet enseignement vise à montrer pour quelles raison le Moyen-Orient, vaste espace compris entre la mer Méditerranée et le monde indien, reste aujourd'hui encore une région instable et convoitée. La question israélo-palestinienne, l'implication des grandes puissances, notamment les Etats-Unis, dans cette région, la montée de l'islamisme seront en particulier étudiées de façon exhaustive.

Validation : écrit fondé sur des questions relatives aux deux cours (Durée : 3h.00).

Parcours Sciences religieuses

Le Parcours « Sciences religieuses » invite l'étudiant à aborder les grandes questions humaines et à s'interroger sur le sens de la vie à travers l'étude de la Bible, de la tradition chrétienne, de la philosophie, de l'éthique.

UE4

Introduction à la philosophie
Cours : 24h.00 – le mardi 15h45-17h45 (Faculté de Théologie)
Professeur : Fred POCHÉ
Programme : Marqué par des logiques d'urgence, le monde d'aujourd'hui ne favorise pas toujours la réflexion, le détour critique ou l'arrêt sur l'essentiel de l'existence. Or, la philosophie invite à nous poser les questions les plus importantes sur la vie, la mort, l'amour, la connaissance, la relation à l'autre, la liberté, le bonheur, la religion… Si, comme l'affirmait Michel Foucault, le philosophe est une sorte de « journaliste radical », alors le détour par cette discipline devient, pour celui qui la pratique, une chance de mieux comprend le monde qui l'entoure et par voie de conséquence, de mieux se comprendre lui-même.
Bibliographie sélective :
E. BREHIER, *Histoire de la philosophie,* Paris, Puf, 1981.
<109 BRE>

G. HOTTOIS, *De la Renaissance à la Postmodernité. Une histoire moderne et contemporaine*, Paris/Bruxelles, De Boeck Université, 1997.
<vient d'arriver>

Validation : dossier

UE5

Projet professionnel de l'étudiant
T.D. : 02h.00
Professeur : Isabelle de vILLARS
Programme présentation des modalités du stage et suivi de la préparation du stage (définir son stage, en lien avec le parcours, objectifs et contenus ; modalités administratives).
T.E. : 10h.00
Rencontre avec des professionnels (« Petits déj's » et « Cafés »)
Coordination : Pierre GUEYDIER
Enseignants et intervenants professionnels, avec la participation de la Maison de l'Initiative (MI) et du Service d'Orientation et d'Information (SOI).
Programme : durant des « Petits déj's » ou « Cafés » (Durée : 1h.00), l'étudiant rencontre des professionnels ou d'anciens étudiants actuellement en Masters. Ces rencontres lui permettent de nourrir sa réflexion sur les possibilités qui s'offrent à lui post-licence.

Validation : la validation du PPE se déroule à la fin du semestre 4. Pour la validation l'étudiant devra suivre au cours de l'année obligatoirement au moins deux rencontres dans le cadre des « Petits déjeuners » ou « Cafés ».

Philosophie antique I
Cours : 24h.00 – le mardi 10h15-12h10 (Faculté de Théologie)
Professeur : Pascal MUELLER-JOURDAN
Programme : *Les théories de l'âme dans l'Antiquité : le De Anima d'Aristote*
La naissance de la philosophie dans l'Antiquité va de pair avec la perception progressive de rapports de causalité. Quels sont les agents responsables de ce que nous percevons ?

Dans l'Antiquité, l'âme est d'abord un concept physique qui rend compte du mouvement et de la vie. Mais l'étude de l'âme va ouvrir à une nouvelle compréhension de l'homme, de sa vie pratique, éthique et politique, de sa vie théorétique et repenser son rapport à l'Univers et à Dieu. Ce cours se base sur une lecture analytique du *De Anima* d'Aristote, il y exploite ses enquêtes et y décrypte les solutions proposées par le Stagirite.

Lecture conseillée :

Aristote, *De l'âme*, traduction R. Bodeüs, Paris, GF, 1993.

<185 ARI>

Validation : Ecrit organisé par la Faculté de Théologie (Durée : 2h.30). Se renseigner sur le calendrier de l'épreuve auprès de la Faculté.

Au choix :
Langues anciennes
Grec ou Hébreu ou Latin selon les niveaux 1, 2 et 3.
T.D. : 12h.00 – le mardi ou le jeudi 9h-10h (Faculté de Théologie)
Professeur : Coordination Guy JAROUSSEAU, en lien avec la Faculté de Théologie

Validation : dossier constitué des épreuves organisées par la Faculté de Théologie.

Pour les étudiants n'ayant jamais fait de langue ancienne :
Théologie morale I
Cours : 24h.00 – le jeudi 16h-18h (Faculté de Théologie)
Professeur : Véronique MARGRON
Programme : *Orienter sa vie*
Faire des choix pleinement humains, vivre une vie sensée et heureuse, telles sont les deux préoccupations de la morale. Le cours s'attachera à comprendre les repères que proposent les traditions philosophiques et théologiques. C'est toute l'existence qui est engagée dans la recherche éthique. La philosophie, l'exégèse et la théologie seront articulées au service de la compréhension d'un sujet dans son rapport au « bien-vivre » et au « bien-faire ». Durant la première partie de ce cours, nous insisterons sur la place de la conscience morale. Celle-ci est essentielle dans la tradition chrétienne. Soupçonnée par la modernité, elle reste l'indépassable instance de la décision éthique éclairée.
Lecture conseillée : X. Thévenot : *Morale fondamentale,* éd. Don Bosco, DDB, 2007.

Validation : dossier

ORGANISATION DU SEMESTRE 4

Organisation Générale

Semestre 4

	Unité d'enseignement	Cours	TD	Auto-formation	Contrôle des connaissances	Coef.
4UE1	Littérature et musique Littérature française	12 12	06 06		Ecrit 4h. Oral	2 3
4UE2	Poétique Stylistique	09 09	09 09		Ecrit 4h Ecrit 3h	3 2
4UE3	Littérature générale et comparée Littérature étrangère	16 09	08 09		Ecrit 4h dossier	4 1
4UE4	Première unité du parcours choisi				Selon le parcours suivi	5
4UE5	Seconde unité du même parcours				Selon le parcours suivi	5
4UE6	Langue vivante Méthodologie du travail universitaire Enseignement au choix : - Approches disciplinaires - Ateliers et enseignements transversaux	 18	18 12 18		Dossier/oral Dossier Dossier Dossier	2 1 2 2

Calendrier de remise des dossiers (avec émargement obligatoire)

1ère session : 6 mai 2014

Modalités des examens

Rappel : le semestre est acquis avec une note globale moyenne égale ou sup. à 10.

- Si la moyenne de 10 n'est pas acquise en 1ère session, le candidat repasse en seconde session uniquement les épreuves où il n'a pas obtenu la moyenne dans les UE non acquises. Il garde le bénéfice des UE où il a obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10. Les notes obtenues en seconde session (dans les UE non acquises) annulent et remplacent les notes obtenues en 1ère session.
- Si, après la seconde session, la moyenne globale n'est pas acquise, l'étudiant est admis en semestre 5 s'il n'a pas deux semestres de retard (sauf décision expresse du jury) ; il devra valider l'année universitaire suivante les UE non acquises dans leur intégralité, selon le programme de l'année 2010-2011.
  Si après les secondes sessions d'examens, il continue à avoir deux semestres de retard, il doit redoubler. Il garde le bénéfice de toutes les UE acquises, mais doit repasser l'intégralité des UE non acquises, quelles que soient les notes obtenues au sein de ces UE.

Programme des Enseignements fondamentaux et complémentaires,
hors parcours secondaires

Semestre 4

4UE1

Littérature française du XVIème siècle

- **Littérature et art**

Cours : 12h.00 – T.D. : 06h.00
Professeur : Françoise LAVEUVE
Programme Un artiste de la Renaissance lyonnaise : Bernard Salomon (1506-1561), peintre, illustrateur et graveur.

Artiste complet, Bernard Salomon fut le collaborateur privilégié de l'imprimeur Lyonnais Jean Ier de Tournes (1504-164). L'objet du cours est de rendre compte de la richesse d'une œuvre qui mêle à l'inspiration maniériste une virtuosité toute personnelle.

Documents de référence :
Gallica :
La magnificence de la superbe et triumphante entrée de la noble [...] antique cité de Lyon faicte au Tres chrestien Roy de France Henry deuxiesme de ce nom.., Lyon, Guillaume Rouille, 1549.
http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k76015w.r=magnificence+de+la+superbe+et+triumphante+entr%C3%A9e+de+la+noble+.langFR

La Métamorphose d'Ovide figurée, Lyon, Jean de Tournes, 1557
http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k71516d.r=La+M%C3%A9tamorphose+d%27Ovide+figur%C3%A9e.langFR

Claude Paradin, *Quadrins historiques de la Bible*, rev. & augm. D'un grand nombre de figures par -Bernard Salomon, Lyon, Jean de Tournes, 1555.
http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k79265q.r=Quadrins+historiques+de+la+Bible.langFR

Bibliothèque numérique de l'Institut :
Recueil de figures sur bois, Lyon, Jean de Tournes, 1556.
http://www.bibliotheque-institutdefrance.fr/numerisation/8_Duplessis_926/8_Duplessis_926.pdf

Validation : dissertation (Durée : 4h.00)

- **Littérature française du XVIème siècle**

Cours : 12h.00 – T.D. : 06h.00
Professeur
Programme : L'inspiration pastorale dans la *Continuation des Amours* de Pierre de Ronsard (1555) et dans la *Nouvelle Continuation des Amours* (1556).
Après *Les Amours* de 1552, de facture pétrarquiste, Ronsard entend user « d'un beau stille bas » pour célébrer Marie. Sa poésie, plus réaliste et plus naturaliste, s'enracine dans l'univers bucolique où l'a entraîné la « paysanne » de Bourgueil. C'est sur cet aspect que portera le cours, en étudiant l'inspiration pastorale des recueils de 1555 et 1556.
Ouvrage de référence :
Ronsard, *Les Amours*, Chronologie, introduction, notes et glossaire par Marc Bensimon James L. Martin, Paris, Garnier-Flammarion, 1981.
<841.3 RON> (édition différente)

Bibliographie sélective :
Dubois, Cl.-G, *La Poésie du XVIe s*, Paris, Bordas, 1989
<841.3 DUB>

Ménager, D., *Introduction à la vie littéraire du XVIe s*., Paris Bordas, 1967.
<840.900 3 MEN>

Saulnier, V.-L., *La Littérature française de la Renaissance*, Paris, PUF, 1942
<840.900 3 SAU>

Weber, H., *La Création poétique au XVIe s. en France*, Paris Nizet, 1955.
<841.3 WEB>

Bellenger, Y., *La Pléiade,* Paris, PUF, 1978.
<841.309 CAS> Titre trouvé : *La poétique de La Pléiade*

Chamard, H., *Histoire de la Pléiade*, Paris, Didier, 1939-1940
<6517>

Demerson, G., *La Mythologie classique dans l'œuvre de la Pléiade*, Genève, Droz, 1972.
<840.938 DEM> Titre trouvé : *La Mythologie classique dans l'œuvre* ***lyrique*** *de la Pleiade*

Gendre, A., *L'Esthétique de Ronsard*, Paris, Sedes, 1997
<841.309 GEN>

Ménager, D., *Ronsard, Le Roi, le poète et les hommes*, Genève, Droz, 1979

Validation : explication orale d'un extrait ou d'un poème.

4UE2

Poétique

Cours : 09h.00 – T.D. : 09h.00
Professeur : Myriam ROBIC
Programme : L'analyse des textes poétiques déroute souvent les étudiants. C'est pourquoi, ce cours est destiné à leur fournir les connaissances nécessaires pour aborder un texte poétique et pour comprendre les spécificités, les enjeux esthétiques et idéologiques du genre poétique, les fonctions de la poésie. Pour cela, le cours se penchera sur un large corpus de poèmes allant du Moyen-âge au XXI^{e} siècle (avec un intérêt particulier porté à la poésie du milieu du XIX^{e} siècle) ainsi que sur des textes théoriques et critiques.

Bibliographie indicative :
M. Aquien, *La versification appliquée aux textes*, Nathan, « 128 », 1995.
<841.009 AQU>

B. Buffard-Moret, *Introduction à la versification*, Dunod, « Les topos », 1997.
<808.1 BUF>

L. Campa, *Poétique de la poésie*, SEDES, 1999.
<808.1 CAM>

J-M. Maulpoix, *Du lyrisme*, Corti, 2000.
<808.1 MAU>

D. Rabaté, *Figures du sujet lyrique,* PUF, 2001.
<809.14 FIG>

D. Rabaté, *Gestes lyriques*, Corti, 2013.

M. Robic, *Hellénismes de Banville : mythe et modernité*, Champion, 2010, p. 175-229 (sur le lyrisme).

Lectures fortement conseillées :
*P. de Ronsard, *Les Amours*, Livre de Poche, 1993.
<848.4 RON>

*C. Baudelaire, *Les Fleurs du Mal*, éd. de J. Dupont, Flammarion, 2012.
<841.7 BAU>

*V. Hugo, *Les Contemplations*, Livre de Poche, 1972.
<841.7 HUG>

*V. Hugo, *Les Châtiments*, éd. de J.-M. Hovasse, Flammarion, 1999.
<841.7 HUG>

*un recueil de poèmes surréalistes au choix (Eluard, Breton…)

Validation : dissertation (Durée : 4h.00) .

Stylistique

Cours : 09h.00 – T.D. : 09h.00
Professeur : Bernard JEANNOT
Programme : « Ecrire la Loire » :
L'objectif de ce cours de style sera de montrer comment un fleuve à la géographie changeante mais vivante génère une écriture poétique à son image. Depuis Du Bellay jusqu'à l'Ecole de Rochefort, la Loire et l'Anjou ont été sources d'inspiration et de création : il s'agira donc de s'interroger sur la poétique d'un fleuve mythique tout en développant la connaissance universitaire des outils d'analyse formelle, de la prosodie et de la versification française.

Bibliographie sélective :
Gradus, les procédés littéraires, Bernard Dupriez, coll. 10/18, Paris, Union générale d'éditions, 1984.
<808.003 DUP>

CALAS Frédéric et RITA-CHARBONNEAU Dominique*, Méthode du commentaire stylistique*, coll. Cursus, Paris, Armand Colin, 2005.
<808.06 CAL>

Validation : commentaire (Durée : 3h.00) .

4UE3

Littérature générale et comparée
Cours : 16h.00 – T.D. : 08h.00
Professeur : Sophie Petit-Jean
Programme **:** *paysage et décor dans l'œuvre littéraire.*
Peut-on transposer au décor ce reproche sévère que Valéry adressait au genre romanesque : n'être qu'une imitation du réel, un trompe l'œil ? Une analyse géocritique de l'œuvre littéraire montre au contraire combien le décor participe, au côté des

personnages, de l'action et à travers les liens qu'il entretient avec eux, à cette « fonction constructive » qui fait du roman une création d'ordre et de sens. Mais il convient aussi de s'interroger sur les ressorts qui lient l'auteur à ses décors. Mesurer l'écart entre décor objectif et décor subjectivé c'est prendre la mesure de la part de réappropriation et d'imaginaire que constitue intrinsèquement toute création artistique. Le décor n'échappe pas à ce processus de transmutation. Ainsi pouvons-nous déjà entrevoir les perspectives prometteuses qu'offrirait une approche géopoétique où le décor viendrait finalement composer et révéler le paysage intime de l'auteur lui-même.
Les trois œuvres au programme abordent le décor sous des axes différents qui permettront d'en approcher la diversité de traitement tout en en révélant quelques grandes permanences.

Corpus :
Julien GRACQ, *Au Château d'Argol*, éd. José Corti
<843.91 GRA>

Agustin GOMEZ-ARCOS, *Ana Non*, éd. Le livre de poche

Takashi HIRAIDE, *Le chat qui venait du ciel*, traduction E. Suetsugu, éd. Picquier poche

Validation : dissertation sur les œuvres du programme (Durée : 4h.00).

Littérature étrangère :
Cours: 9h TD: 9h
Professeur : Arielle Le Boulicaut
Programme : Littérature contemporaine américaine.
Percy Jackson and the Olympians est une série de cinq romans écrite par l'auteur américain Rick Riordan, ancien professeur d'anglais et d'histoire, maintenant écrivain à plein temps. R. Riordan s'est inspiré des héros de la mythologie grecque pour créer les protagonistes de cette série, mais toute l'histoire est modernisée. Les personnages sont de jeunes lycéens nés d'un parent mortel et d'un parent divin. Chaque personnage possède des qualités particulières en fonction du dieu qui l'a engendré.
Ce cours portera principalement sur le premier tome de la série *Percy Jackson and the Lightning Thief.* L'objectif est de faire le lien entre l'histoire de ces romans et la mythologie grecque ainsi que d'analyser l'évolution de la figure du héros en comparant les héros grecs et ceux de *Percy Jackson*

4UE4 et 4UE5 Unités du parcours secondaire

Le choix opéré par l'étudiant est définitif.

4UE6

Langue vivante
Cours : 06h.00 –T.D. : 12h.00
Professeurs : Doris BRUNSCHWIG (allemand), Debra Reynolds (anglais), Frédéric GUINFOLLEAU (espagnol).
Programme : apprentissage d'une langue vivante étrangère (allemand, anglais, espagnol) à partir d'une œuvre littéraire ou artistique contemporaine.

Validation :
1ère session : dossier constitué des épreuves de contrôle continu. Attention : l'assiduité au cours est obligatoire et toute absence non justifiée à l'une des épreuves de contrôle continu entraîne l'ajournement à l'ensemble du semestre.

2nde session : épreuve orale à partir d'un document nouveau.

Méthodologie du travail universitaire

T.D.: 12h.00
Professeur : Anne PROUTEAU
Programme : Elaboration de projets en lien avec une question de l'actualité littéraire. Présentation publique.

Validation : dossier réalisé à partir de l'élaboration d'un projet littéraire.

Enseignement au choix :

- **Ateliers et enseignements transversaux :**

Cours : 18h.00
Coordinateur : Catherine DELMAS
Professeur et programme : selon l'enseignement choisi dans une liste de cours proposés par l'ensemble des instituts de l'Université hors IALH.

Validation : précisée par le livret spécifique.

- **Approches disciplinaires**

T.D. : 18h.00
Coordinateur : Anne PROUTEAU
Programme : à partir de différentes questions concernant l'histoire littéraire, les étudiants effectueront des recherches, rédigeront un dossier qu'ils présenteront de manière créative à l'oral.

Validation : dossier 1ère session : dossier fondé sur différents travaux effectués en contrôle continu durant le semestre. 2nde session : oral sur dossier avec sujet spécifique.

PRESENTATION GENERALE DES PARCOURS

L'étudiant fait définitivement le choix d'un parcours pour validation dans le cadre de la licence en semestres 4, 5 et 6.

Il est recommandé de suivre en semestre 4 le parcours choisi auparavant. Néanmoins, l'étudiant peut faire le choix d'un parcours différent de celui qui a été validé à la fin du semestre 3. Il devra, le cas échéant, notifier par écrit sa décision, argumentée, et rencontrer pour enregistrement de son nouveau parcours auprès de son responsable de sa mention de licence, avant la fin du semestre 3. Aucune modification ne pourra être présentée, a fortiori enregistrée, par le secrétariat de la vie pédagogique.

Dans la mesure où les emplois du temps le lui permettent, l'étudiant peut suivre tout ou partie d'un autre parcours de son choix ; ce parcours ne sera pas validé à l'examen, mais l'étudiant pourra recevoir une attestation de suivi de parcours optionnel, sous réserve de satisfaire aux épreuves organisées spécifiquement par l'enseignant. Pour obtenir l'organisation de cette validation spécifique et cette attestation, il s'adressera directement au responsable de sa mention de licence, dans un délai d'un mois avant la fin du semestre.

Chaque parcours, excepté les parcours Métiers de l'enseignement, propose un enseignement intitulé « projet professionnel de l'étudiant », suivi dès le semestre 3 et validé au semestre 4.

Chaque parcours (programme et validation) est présenté dans les pages suivantes. La présentation des objectifs de parcours est à consulter dans les pages consacrées au semestre 3.

Organisation des parcours secondaires

Semestre 4

Arts du spectacle

UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire TD	Horaire TE	Contrôle des connaissances	Coef
UE4	Histoire du cinéma et analyse filmique	16	08		Ecrit	5
UE5	PPE – Suivi du stage, stage et petits déjs		02	10	Dossier	2
	Histoire du théâtre	12	06		Ecrit	1
	Ecritures		12		Dossier	1
	Ecole du spectateur		06		Dossier	1

Histoire de l'art

UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire TD	Horaire TE	Contrôle des connaissances	Coef
UE4	Histoire générale de l'art	12	12		Ecrit 4h	5
UE5	PPE – Suivi du stage, stage et petits déjs		02	10	Dossier	2
	Histoire de l'architecture	12	12		Ecrit 3h	2
	Artiste et société	12			Ecrit 2h	1

Métiers de l'Enseignement PLC (Professorat Lycée-Collège) Lettres modernes

UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire TD	Horaire TE	Contrôle des connaissances	Coef
UE4	Didactique croisée	12	12			5
UE5	FAPE		06	Stage	Dossier	2
	Latin	06	12		Dossier	1,5
	Techniques de lecture	12	06		Oral	1,5

Métiers de l'Enseignement FLE (Français Langue Etrangère)

UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire TD	Horaire TE	Contrôle des connaissances	Coef
UE4	Initiation à la didactique2 du FLE	06	18			3
	Système phonologique du français	18				2
UE5	Réflexion sur l'apprentissage d'une langue	06	18			3.5
	Projet professionnel		06			1,5

Métiers de l'Enseignement PE (Professorat des Ecoles)

UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire TD	Horaire TE	Contrôle des connaissances	Coef
UE4	Théorie et pratiques de lecture	06	06		Oral (CC)	2,5
	Théorie et pratiques de l'écriture	06	06		Ecrit 2h	2,5
UE5	FAPE		06	stage	Dossier	3
	Mathématiques ou Ateliers et	12	06		Ecrit 2h	2
	enseignements transversaux	18			Dossier	2

	recherche de sens (théo)					

Métiers Gestion de l'information et du document

UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire TD	Horaire TE	Contrôle des connaissances	Coef
UE4	Indexation et langages documentaires	24			Ecrit 2h	5
UE5	PPE – Suivi du stage, stage et petits déjs		02	10	Dossier	2
	Recherche d'informations	12	04		Dossier	1
	Gestion de l'image et du son	08	04		Ecrit 1h	1
	Sociologie de la lecture	08	04		Ecrit 1h	1

Métiers du Secteur culturel

UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire TD	Horaire TE	Contrôle des connaissances	Coef
UE4	Introduction au droit	12	12		Ecrit 4h	5
UE5	PPE – Suivi du stage, stage et petits déjs		02	10	Dossier	2
	Introduction au spectacle vivant	12	12		Dossier	2
	Artiste et société	12			Ecrit (2h)	1

Sciences politiques

UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire T.D.	Horaire TE	Contrôle des connaissances	Coef
UE4	Géopolitique et relations internationales	18	06		Ecrit 3h	5
UE5	PPE – Suivi du stage, stage et petits déjs/cafés		01,5	27	Dossier	2
	Analyse de l'actualité politique	12			Dossier	1,5
	Anglais		12		Dossier (CC)	1,5

Sciences religieuses

UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire T.D.	Horaire TE	Contrôle des connaissances	Coef
UE4	Philosophie antique II	24			Dossier	5
UE5	PPE – Suivi du stage, stage et petits déjs/cafés		02	10	Dossier	2
	Introduction à l'Islam	18			Ecrit	1,5
	Langues anciennes		12		Dossier	1,5
	Ou Histoire de l'Eglise	12			Dossier	1,5

Programme des Parcours

Parcours Arts du spectacle

6UE4 Histoire du cinéma et analyse filmique

Cours : 16h00 – TD : 8h00
Professeur : Marie-Anne LIEB
Programme : Alain Resnais.
Ce cours se compose d'une partie retraçant la carrière d'Alain Resnais, une des figures tutélaires du cinéma français de la Nouvelle Vague à nos jours. Son cinéma se déplie selon plusieurs axes (thématiques, esthétiques, narratifs, historiques…) et fonde son caractère hybride sur deux périodes (littéraire et théâtrale). La seconde partie s'appuie sur l'analyse de ces axes à travers cinq films et met en lumière la problématique essentielle de la mémoire.

Filmographie obligatoire :
Hiroshima, mon amour (1959) ;
<DVD RES hir>

Muriel ou le temps d'un retour (1961) ;
<en traitement>

Mon oncle d'Amérique (1980) ;
<F76> ???

On connaît la chanson (1997) ;
<en traitement>

Cœurs (2006).
<en traitement>

Bibliographie :
OMS Marcel, *Alain Resnais*, Rivages Cinéma, 1988.
<en traitement>

FLEISCHER Alain, *L'Art d'Alain Resnais,* Editions Centre Georges Pompidou, 1998.
<en traitement>

Liandrat Guigues Suzanne et Leutrat Jean-Louis, *Alain Resnais : liaisons secrètes, accords vagabonds*, Cahiers du Cinéma, 2006.
<791.430 233 092 RES>

Validation : écrit (Durée : 4h.00)

6UE5

. Histoire du théâtre

Cours : 12h00 – TD : 6h00
Professeur : Marion BOUDIER
Programme : Mise en scène contemporaine et croisement des arts.
À partir de l'étude de quelques démarches et spectacles d'artistes représentatifs des XX et XXI^{e} siècles, ce cours invitera les étudiants à réfléchir aux notions de « représentation émancipée » (Dort) et de « théâtre postdramatique » (Lehmann) dans le contexte d'un croisement ou d'une hybridation des différents arts et techniques de la représentation (théâtre, danse, performance, cirque, marionnette, cinéma…). Cela nous conduira à analyser quelques grandes évolutions contemporaines de la mise en scène et à

questionner la place du texte dans les processus de création et formes spectaculaires « mixtes ».

Bibliographie indicative:
Antonin Artaud, *Le Théâtre et son double*, Paris, Folio Essais, 1985.
<809.2 ART>

Bernard Dort, *La Représentation émancipée*, Arles, Actes Sud, 1988.
<en traitement>

Hans-Thies, Lehmann, *Le Théâtre postdramatique*, Paris, L'Arche, 2002.
<792.090 4 LEH>

Patrice, Pavis, *La Mise en scène contemporaine*, Paris, Armand Colin, 2008.
<en traitement>

Validation : dissertation (Durée : 4h.00)

. Ecritures : écriture scénario

TD : 12h00
Professeur : Marie-Paule MORELLINI
Programme : analyse et écriture du scénario cinématographique.
Le scénario est à la fois clé de voûte d'une industrie, objet technique et proposition artistique. De façon provocatrice, nous nierons la différence entre scénario et film terminé : le scénario est le film, comme l'esquisse est (déjà) le tableau. Il doit porter ses enjeux esthétiques, son interprétation, sa mise en scène, son rythme.
Travailler sur le scénario permet toutefois d'interroger, plus qu'à aucun autre stade de la fabrication du cinéma, la notion de récit. Même s'il ne lui est pas propre, le cinéma, quel que soit son genre, peine à s'en dispenser. Le récit est un mode de communication dont la compréhension est globalement universelle : de là sans doute cette fausse impression qu'il nous est tous possible de produire, de façon innée, du récit. A partir d'une histoire, le scénario se construit en obéissant, sinon à des règles, du moins à des nécessités et obligations.
L'approche théorique, basée sur l'analyse de films, doit permettre à l'étudiant de sortir de la passivité du spectateur pour passer à la capacité critique. Des exercices engageront de manière plus pratique sur la voie de l'écriture.

Bibliographie indicative :
Les classiques théoriques :
Aristote, *Poétique*, éd. M. Magnien, Livre de poche ;
<185 ARI>

Nicolas Boileau, *L'Art poétique*, éd. S. Menant, GF ;
<848.4 BOI>

Pierre Corneille, *Trois Discours du poème dramatique*, Préface de l'édition de 1660, éd. Louvat-Molozay, M. Escola, GF.
<842.409 COR>

Les manuels :
Michel Chion, *Ecrire un scénario*, Cahiers du cinéma, éd. 1997 ; Syd Field,
<791.437 CHI>

Scénario, Les bases de la narration cinématographique, Dixit, ESRA.
<791.437 FIE>
Les scénaristes au travail : Luc Dardenne, *Au dos de nos images* (1991-2005), Points-Essais, 2008 ;
<791.430 233 092 DAR>

Evan Hunter, *Hitch et moi*, (sur sa collaboration avec Alfred Hitchcock) Ramsay, 2006 ;
<791.430 233 092 HIT>

Frederic Raphael, *Eyes Wide Open*, A Memoir of Stanley Kubrick, Ballantine Books, 1999 ;

Yoshikata Yoda, *Souvenirs de Mizoguchi*, Petite bibliothèque des Cahiers du cinéma.
<791.430 233 092 MIZ> Titre trouvé : *Souvenirs de **Kenji** Mizoguchi*

Validation : dossier.

. Ecole du spectateur

TD : 6h00
Professeur : Bernard JEANNOT
Programme : initiation à l'activité critique.
Les étudiants seront amenés à assister à trois spectacles de la saison du Nouveau Théâtre d'Angers choisis en concertation entre le service culturel du théâtre, afin de se confronter à la diversité de l'offre spectaculaire actuelle. Au cours de séances de reprise, nous réfléchirons aux choix du texte ou de la thématique, de mise en scène, de direction d'acteur, d'esthétique, d'interprétation, de manière à pouvoir produire une réflexion critique cohérente et organisée.

Bibliographie indicative:
BIET Christian, TRIAU Christophe, *Qu'est-ce que le théâtre ?,* Paris, Gallimard-Folio, 2006.
<792.01 BIE>

NAUGRETTE Florence, *Le Plaisir du spectateur de théâtre*, Paris, Bréal, 2002.
<792 NAU>

Validation : dossier (élaboration d'une critique de l'un des spectacles, avec compte rendu de la séance et retour sur l'expérience).

. PPE

. T.D. : 01h.30
Coordination : Isabelle de VILLARS
Programme : suivi du rapport de stage.

. T.E. : 02h.00
Coordination : Pierre GUEYDIER
Programme : rencontres professionnelles dans le cadre des "petits déjs" ou "cafés".

. Stage : du 24 au 28 février 2014 (semaine à laquelle l'étudiant peut ajouter la semaine qui précède, en accord avec le responsable des études)
Le lieu et les contenus du stage doivent être choisis en lien avec le parcours suivi.
Attention : il est essentiel de préparer ce projet dès la fin du 1er semestre, voire au tout début du second semestre. En effet, le stage doit être fondé sur des objectifs précis et suppose une convention, ce qui implique un délai de trois semaines au moins entre le dépôt du projet et le début du stage.

Validation : dossier - rapport de stage intégrant en fin de dossier les Travaux Encadrés (petits déj's et cafés, dans leur intégralité).

Parcours Histoire de l'art

UE4
Histoire générale de l'art
Cours : 12h.00 – T.D. : 12h.00
Professeur : Pascale MARTINEZ
Programme : Art contemporain
Ce cours propose un panorama de l'art contemporain de la fin de la Seconde Guerre mondiale jusqu'à nos jours. Les Etats-Unis, New York en particulier, deviennent le centre de la création internationale. Eclectisme et profusion marquent la seconde moitié du XXe siècle. Les artistes américains partant des expériences des expressionnistes et des psychanalystes inventent l'expressionniste abstrait, tandis que d'autres revisitent la société de consommation métamorphosant les objets les plus ordinaires en objets extraordinaires. La création englobe tout : objets de rebut, publicité, bande-dessinée, néons, paysages... ; les *media* de la création se multiplient : peinture, sculpture, photographie, vidéo… Ce foisonnement se mondialise dans les années 80, qui voient alors l'apparition de nouveaux centres en particulier en Asie.
Bibliographie sélective :
BERTOLINO Giorgina, *Comment identifier les mouvements artistiques de l'impressionnisme à l'art vidéo*, Paris, Guide des arts, Hazan, 2009.
<709.04 BER>

HAMON Françoise, DAGEN Philippe, *Histoire de l'art. Epoque contemporaine*, Paris, Flammarion, 2003.
<709 HIS>

MEREDIEU Florence (de), *Histoire matérielle et immatérielle de l'art moderne et contemporain*, Paris, Larousse, 2008.
<709.04 MER>

HARRISON Charles, WOOD Paul, *Art en théorie. 1900-1990*, Paris, Hazan, 1992.
<709.04 ART>

Validation : dissertation ou commentaire de document (durée : 4h.00)

UE5

Projet professionnel de l'étudiant
- T.D. : 02h00

Professeur : Isabelle de Villars
Programme : suivi du rapport de stage.
- T.E. : 10h.00

Coordination : Pierre GUEYDIER
Programme : rencontres professionnelles dans le cadre des "petits déjs" ou "cafés".
- Stage : du 24 au 28 février 2014 (semaine à laquelle l'étudiant peut ajouter la semaine qui précède, en accord avec le responsable des études).

Le lieu et les contenus du stage doivent être choisis en lien avec la mention ou le parcours suivi (en accord avec le *responsable des études*).
Attention : il est essentiel de préparer ce projet dès la fin du 1er semestre, voire au tout début du second semestre. En effet, le stage doit être fondé sur des objectifs précis et

suppose une convention, ce qui implique un délai de trois semaines au moins entre le dépôt du projet et le début du stage.

Validation : dossier - rapport de stage et prise en compte de l'assiduité aux Travaux Encadrés (présence obligatoire à au moins deux petits déj's et cafés dans l'année).

Histoire de l'architecture
Cours : 12h.00 – T.D. : 12h.00
Professeur : Maï LE GALLIC
Programme : Architecture de l'époque contemporaine
Après avoir étudié l'histoire et les théories de l'architecture jusqu'au Néoclassicisme au premier semestre, ce cours portera sur l'étude de la période contemporaine, de ses origines au XIXe siècle jusqu'à la fin du XXe siècle. Nous reviendrons tout d'abord sur les origines de la pensée architecturale moderne, au XIXe siècle, qui voit naître des matériaux fonctionnels, fait renaître l'urbanisme pour mieux répondre à l'accroissement démographique, et place les notions de confort et de fonctionnalité au centre de ses préoccupations (Art Nouveau, Ecole de Chicago). Nous verrons ensuite comment l'architecture du XXe siècle prolonge ces réflexions en se focalisant sur l'Homme et ses activités, faisant autant apparaître de nouvelles théories (architectures fonctionnaliste ou organique) qu'une une nouvelle forme de bâti, souvent liée à l'art contemporain (Ecole du Bauhaus, De Stijl).
Bibliographie indicative:
Lavenu M., Mataouchek V., *Dictionnaire d'architecture*, Paris, Gisserot, 1999, (coll. Patrimoine Culturel).
<720.3 LAV>

Loyer F., *Histoire de l'architecture française*, t. 3 : *De la Révolution à nos jours*, Paris, Mengès, 2006.
<720.9 HIS>

Zevi B., *Apprendre à voir l'architecture*, Paris, Minuit, 1973 (coll. Les Cahiers Forces vives)
<720.1 ZEV>

RAGON M., *Histoire de l'architecture et de l'urbanisme modernes*, 3 vol., Paris, Seuil, 1986, (coll. Point Essais).
<711.09 RAG>

Validation : commentaire de document ou dissertation (Durée : 3h.00).

Artiste et société
Cours : 12h.00
Professeur : Maï LE GALLIC
Programme : Ce cycle (programme sur deux ans), consacré à la dialectique artiste-société, envisagera cette année l'étude de ce rapport depuis l'artiste émergent de la Renaissance jusqu'au créateur contemporain. Toujours en quête de reconnaissance, nous analyserons les processus par lesquels il s'est soumis puis soulevé face aux critères de la société pour finalement affirmer son indépendance face à l'académie et à la morale au XIXe siècle, donnant naissance à l'artiste contemporain. Nous verrons alors que cette nouvelle attitude, loin de marquer une rupture entre artiste et société, réactualise cette dialectique. Plus avant, le cours sera ainsi l'occasion d'approfondir les notions fondamentales de ce rapport : identité (individuelle et collective), pouvoir (politique, intellectuel, économique) et légitimité.
Bibliographie sélective :
HASKELL F., *Mécènes et peintres. L'art et la société au temps du baroque italien*, Gallimard, 1991 (1963).

<759.5 HAS>

HEINICH N., *L'élite artiste : excellence et singularité en régime démocratique*, Paris, Gallimard, 2005.
<305.97 HEI>

KEMPERS B., *Peinture, pouvoir et mécénat : l'essor de l'artiste professionnel dans l'Italie de la Renaissance*, Paris, G. Monfort, 1997 (coll. Imago mundi).
<306.47 KEM>

MONNIER G., *L'art et ses institutions en France, de la Révolution à nos jours*, Gallimard, 1995 (coll. Folio).
<706.044 MON>

Quel est le rôle de l'artiste aujourd'hui ?, Paris, Palais de Tokyo, 2001.
<701 QUE>

WHITE H. & C., *La carrière des peintres au XIXe siècle. Du système académique au marché des impressionnistes*, Flammarion, 1991.
<759.409 034 WHI>

Validation : dissertation (Durée : 2h.00).

Parcours Métiers de l'Enseignement PLC
Professorat Collège/Lycée Lettres modernes
en collaboration avec l'IFUCOME

UE4

Didactique croisée
Cours : 12h.00 – T.D. : 12h.00
Professeur : Pascal TERRIEN
Programme : programme indiqué à la rentrée.

Validation : dossier

UE5 5

F.A.P.E.
Cours : 04h.00 – T.D. : 14h.00
Professeur : coordination IFUCOME
Programme : programme indiqué à la rentrée.

Validation : dossier – Rapport de stage.

Latin
L'étudiant suit l'un des deux cours suivants, selon le cursus qui a été le sien au collège et au lycée.

- **Niveau débutant :**

Cours : 06h.00 – T.D. : 12h.00
Professeur : Romain DUBLINEAU

Programme : initiation à la langue latine

- **Niveau perfectionnement :**

Cours : 06h.00 – T.D. : 12h.00
Professeur : Bertrand HAM
Programme : approche des questions de langue et de civilisation à partir d'un corpus de textes.

Validation : 1ère session : dossier constitué des travaux de contrôle continu. 2nde session : oral.

Techniques de lecture

Cours : 12h.00 – T.D. : 06h.00

Professeur : Bénédicte Freysselinard

Programme :

Expliquer signifie au sens étymologique du terme « défaire les plis ».Lire un texte suppose une observation réelle, patiente et attentive, la maîtrise d'outils d'analyse et la connaissance du contexte littéraire. Le cours permet de s'initier à l'épreuve de l'explication de textes en abordant toutes les questions d'ordre méthodologique ; il s'appuie sur la conscience que « l'interprétation d'un texte s'achève dans l'interprétation de soi, d'un sujet qui désormais se comprend mieux, se comprend autrement, ou même commence de se comprendre ». (Paul Ricœur)

Validation : oral

Parcours Métiers de l'Enseignement FLE
Français Langue Etrangère
en collaboration avec l'IFUCOME et l'IPLV

Attention : ce parcours ne peut être suivi en semestre 4 si l'étudiant ne l'a pas suivi en Semestre 3.

UE4 **Initiation à la didactique 2** (24h)
Programme : approfondissement des concepts de didactique du FLE, de pédagogie, de culture et d'interculturel pour la pratique dans la classe

Système phonologique du français (12h)
Programme : connaissance des éléments de base du système phonologique du français et de son fonctionnement
Objectif : maîtrise de la phonologie appliquée au système de la langue française

UE5 **Réflexion sur l'apprentissage d'une langue** (30h)
Programme : Apprendre une nouvelle langue vivante afin d'amorcer une prise de recul concernant les capacités et méthodes d'apprentissage.
Objectif : acquérir une analyse distanciée des réflexes et mécanismes de l'apprentissage d'une langue vivante.

Projet professionnel (6h)
Programme : proposition d'ateliers et de rencontres sur les métiers des langues.

Objectif : approfondissement du projet professionnel de l'étudiant.

Parcours Langues Etrangères
en collaboration avec l'IPLV

Le Parcours « Langues étrangères » est fondé sur des enseignements assurés par l'IPLV (Directeur : Monsieur Alban WAGENER). Ce parcours comporte des enseignements de Langue Vivante 1 en allemand, anglais ou espagnol et un enseignement de Langue vivante 3. Le choix de ce parcours suppose par conséquent :

- un excellent niveau en LV1
- le choix d'une langue vivante 2 en UE6
- le choix d'une langue vivante 3, en niveau débutant ou perfectionnement

Ce parcours s'adresse en Licence 3ème année à l'étudiant déjà inscrit en parcours langue CLE auparavant ou pouvant justifier d'une équivalence niveau L1+L2 (CPGE, par exemple, ou cursus universitaire en langue, type LEA).
Ce parcours peut permettre – sous réserve de validation des acquis – l'acquisition d'une seconde mention de licence. Cette double compétence peut être un atout pour l'entrée dans des masters privilégiant l'acquisition d'une culture générale solide et la maîtrise de langues vivantes (secteur de la culture et du tourisme, FLE…)

Compte tenu des spécificités du double cursus, les UE4 et UE5 du parcours comportent plus de 60 heures (horaire moyen dans les autres parcours).

Voir avec monsieur Bertrand Ham, responsable du parcours, pour l'établissement de l'emploi du temps.

Parcours Métiers de l'Enseignement PE
Professorat des Ecoles
En collaboration avec l'IFUCOME

UE4
Théorie et pratiques de lecture
Cours : 06h.00 – T.D. : 06h.00
Professeur : S. PETITJEAN
Programme : qu'est-ce que lire ? Réflexion sur les processus, les objectifs et les techniques de lecture(s). Approche critique du texte, travail sur les présupposés et problématisation des choix de l'auteur. Pratique de la lecture à voix haute (pragmatique du texte, travail sur la voix et sur le regard – exercices de mise en voix…).

Validation : Oral durant les T.D.

Théorie et pratiques de l'écriture
Cours : 06h.00 – T.D. : 06h.00
Professeur : Bertrand Ham
Programme : observation réfléchie de la langue et approche maîtrisée de la question de la phrase complexe.

Validation : écrit (Durée : 2h.00) Exercices sur la phrase complexe et questions de

définitions.

UE5

F.A.P.E.
T.D. : 06h.00 - Stage
Professeur : communiqué au premier cours
Programme : travail en amont et en aval du stage effectué durant la semaine spécialisée, du 27 février au 2 mars 2012.

Validation : dossier – rapport de stage

1 enseignement à suivre parmi :

> Mathématiques (pour tous les étudiants non titulaires d'un Bac S ou ES avec spécialité maths)
Cours : 12h.00 - T.D. : 06h.00
Professeur : V. KERJEAN
Programme : remédiation.

Validation : écrit (Durée : 2h.00).

Ou

> Ateliers et enseignements transversaux – Recherche de sens (exclusivement pour les étudiants titulaires d'un Bac S ou ES avec spécialité maths)
Cours : 18h.00
Professeur-coordinateur : Marie-Laure CHAÏEB
Programme : selon l'enseignement choisi – Voir livret des Enseignements transversaux.

Validation : dossier.
(voir livret des Enseignements Transversaux)

Parcours Métiers gestion de l'information et du document

UE4

Indexation et langages documentaires
Cours : 24h.00
Professeurs : Catherine DELMAS (12h.00) – Isabelle DE VILLARS (12h.00)
Programme : Les langages contrôlés et normalisés (thésaurus, classifications et listes d'autorité) utilisés dans un système documentaire pour l'indexation et la recherche d'information.
Bibliographie sélective :
FEYLER F. *L'analyse documentaire : résumer, indexer*. Poitiers : CRDP de Poitou-Charentes, 1995
<025.48 FEY>

MANIEZ, Jacques. *Les Langages documentaires et classificatoires : conception, construction et utilisation dans les systèmes documentaires*. Paris : éd d'Organisation, 1987.
<25.4 MAN>

VAN SLYPE, Georges. *Les langages documentaires : conception, construction et utilisation dans les systèmes documentaires*. Paris : éd. d'Organisation, 1986.
<025.3 VAN> Titre trouvé : *Les langages **d'indexation** : conception….*

WALLER, Simone. *L'analyse documentaire : une approche méthodologique*. Paris : ADBS, 1999.
<25.47 WAL>

Validation : écrit (Durée : 2h.00)

UE5 – Gestion de l'information

Projet professionnel de l'étudiant
- T.D. : 02h.00

Professeur : Isabelle de Villars
Programme : suivi du rapport de stage.
- T.E. : 10h.00

Coordination : Pierre GUEYDIER
Programme : rencontres professionnelles dans le cadre des "petits déjs" ou "cafés".
- Stage : 24 au 28 février 2014 (semaine à laquelle l'étudiant peut ajouter la semaine qui précède).

Le lieu et les contenus du stage doivent être choisis en lien avec le parcours suivi.
Attention : il est essentiel de préparer ce projet dès la fin du 1er semestre, voire au tout début du second semestre. En effet, le stage doit être fondé sur des objectifs précis et suppose une convention, ce qui implique un délai de trois semaines au moins entre le dépôt du projet et le début du stage.

Validation : dossier - rapport de stage et prise en compte de l'assiduité aux Travaux Encadrés (présence obligatoire à au moins deux petits déj's et cafés dans l'année).

Recherche d'informations
Cours : 12h.00 TD : 4h00
Professeur : Catherine DELMAS
Programme : étude des méthodes et des outils pour retrouver et sélectionner les références de documents pertinents et apprendre à rédiger une bibliographie en fonction d'une demande précise.
Bibliographie sélective :

BOULOGNE, Arlette. *Comment rédiger une bibliographie*. Paris : ADBS : Nathan Université, 2002. (128.Information documentation ; 278)
<001.3 BOU>

Validation : dossier

Gestion de l'image et du son
Cours : 8h00 TD : 4h00
Professeur : Cécile Kattnig
Programme : Le cours se propose d'appréhender les particularismes des documents de type iconographique, sonore et audiovisuel dans la chaîne de traitement, de l'acquisition à la mise en diffusion. Un rappel des normes documentaires et de métadonnées appliquées à ce type de document sera abordé.
Bibliographie sélective
KATTNIG, Cécile. *Gestion et diffusion d'un fonds d'image*. Paris : Nathan université, 2002. 127 p. (128. Information-documentation ; 269).
<025.17 KAT>

Dossier la vidéo en ligne,: usages, formats, traitement documentaire. Documentaliste-Sciences de l'Information, janvier 2011, volume 47, n°4
<000 RS 85>
http://srvext.uco.fr:2063/revue-documentaliste-sciences-de-l-information-2010-4.htm

MARTINEZ, Ruth, dir. *Des clichés et des clics : le poids de la photographie dans la société de l'information*. Paris : ADBS/GFII, 2007.
<025.04 CLI>

BAUDE, Olivier, dir*. Corpus oraux : Guide des bonnes pratiques 2006*. Paris : CNRS / Presses Universitaires d'Orléans
<001.433 COR>
http://hal.ird.fr/docs/00/35/77/06/PDF/Corpus_Oraux_guide_des_bonnes_pratiques_2006.pdf

Validation : écrit (Durée : 1h.00)

Sociologie de la lecture
Cours : 8h.00 – T.D. : 4h.00
Professeur : Sylvie FERANDO
Programme : étude de la lecture par ses publics, ses objets, ses contenus, ses niveaux de lisibilité.
Bibliographie sélective :
DONNAT, O. *Les pratiques culturelles des Français. Enquête 1997*. Paris : La Documentation française, 1998.
<306.480 944 DON>

HORELLOU-LAFARGE, C., SEGRE, M. (2007), *Sociologie de la lecture*. Paris : Ed. La Découverte, 2007. (Coll. Repères sociologie).
<306.488 HOR>

Validation : écrit (Durée : 1h.00)

UE4

Introduction au droit
Cours : 12h.00 –T.D. : 12h.00
Professeur : Jean FOUGEROUSE.
Programme : introduction au droit des métiers du secteur culturel.
La culture est graduellement saisie par le droit, car elle confronte différents intérêts contradictoires (droits d'auteurs, accès à la culture ; libre circulation des marchandises, nationalisme culturel…) et elle prend une dimension de plus en plus économique qui l'implique dans la dynamique de l'emploi, la réglementation fiscale ou diverses règles européennes. Il s'agira dans ce cours, pour ordonner ce vaste champ d'étude, de s'intéresser aux règles juridiques qui encadrent les acteurs et la politique culturels.

Bibliographie indicative :
S. MONNIER, E. FOREY, *Droit de la culture*, Gualino, 2009
<344.440 9 MON>

Validation : écrit (Durée : 4h.00)

UE5

Projet professionnel de l'étudiant
- T.D. : 01h.30

Professeur : Isabelle de Villars
Programme : suivi du rapport de stage.
- T.E. : 02h.00

Coordination : Pierre GUEYDIER
Programme : rencontres professionnelles dans le cadre des "petits déjs" ou "cafés".
- Stage : du 24 au 28 février 2014 (semaine à laquelle l'étudiant peut ajouter la semaine qui précède, en accord avec le responsable des études).

Le lieu et les contenus du stage doivent être choisis en lien avec la mention ou le parcours suivi (en accord avec le *responsable des études*).
Attention : il est essentiel de préparer ce projet dès la fin du 1er semestre, voire au tout début du second semestre. En effet, le stage doit être fondé sur des objectifs précis et suppose une convention, ce qui implique un délai de trois semaines au moins entre le dépôt du projet et le début du stage.

Validation : dossier - rapport de stage et prise en compte de l'assiduité aux Travaux Encadrés (présence obligatoire à au moins deux petits déj's et cafés dans l'année).

Introduction au spectacle vivant
Cours : 12h.00 ; T.D. : 12h.00
Professeurs : coordination Philippe AUDUBERT (Trempolino)
Programme : Le cours correspond à une introduction à la réalisation d'un projet de spectacle en abordant les 3 temps principaux : le projet (méthodologie du montage d'un projet de spectacle ou de festival), les financements (construction d'un budget et l'étude d'un appel à projet), et la réalisation (régie de production). Des intervenants professionnels se chargeront de chacune des phases du cours.

Validation : dossier

Artiste et société
Cours : 12h.00
Professeur : Maï LE GALLIC
Programme : Ce cycle (programme sur deux ans), consacré à la dialectique artiste-société, envisagera cette année l'étude de ce rapport depuis l'artiste émergent de la Renaissance jusqu'au créateur contemporain. Toujours en quête de reconnaissance, nous analyserons les processus par lesquels il s'est soumis puis soulevé face aux critères de la société pour finalement affirmer son indépendance face à l'académie et à la morale au XIXe siècle, donnant naissance à l'artiste contemporain. Nous verrons alors que cette nouvelle attitude, loin de marquer une rupture entre artiste et société, réactualise cette dialectique. Plus avant, le cours sera ainsi l'occasion d'approfondir les notions fondamentales de ce rapport : identité (individuelle et collective), pouvoir (politique, intellectuel, économique) et légitimité.

Bibliographie sélective :
HASKELL F., *Mécènes et peintres. L'art et la société au temps du baroque italien*, Gallimard, 1991 (1963).
<759.5 HAS>

HEINICH N., *L'élite artiste : excellence et singularité en régime démocratique*, Paris, Gallimard, 2005.
<305.97 HEI>

KEMPERS B., *Peinture, pouvoir et mécénat : l'essor de l'artiste professionnel dans l'Italie de la Renaissance*, Paris, G. Monfort, 1997 (coll. Imago mundi).
<306.47 KEM>

MONNIER G., *L'art et ses institutions en France, de la Révolution à nos jours*, Gallimard, 1995 (coll. Folio).
<706.044 MON>

Quel est le rôle de l'artiste aujourd'hui ?, Paris, Palais de Tokyo, 2001.
<701 QUE>

WHITE H. & C., *La carrière des peintres au XIXe siècle. Du système académique au marché des impressionnistes*, Flammarion, 1991.
<759.409 034 WHI>

Validation : dissertation (Durée : 2h.00).

Parcours Sciences politiques

UE4

Géopolitiques et relations internationales

Cours : 18h.00 ; T.D. : 6h.00

Professeur : Jean FOUGEROUSE

Programme : La contraction du monde sous l'effet de la mondialisation rend incontournable l'étude des rapports entre les acteurs internationaux (États, organisations internationales…) et leur mise en perspective. Cette analyse nous conduira à étudier les fondements des relations internationales (acteurs, règles, politiques) ainsi que ceux de la géopolitique (théories et études de cas : en particulier Inde et Chine) ;

Bibliographie indicative :

MOREAU DEFARGES (P.), *introduction à la géopolitique*, Seuil, 2009, 264 p.

<320.12 DEF>

Validation : écrit (Durée : 3h.00)

UE5

Projet professionnel de l'étudiant

- T.D. : 02h.00

Professeur : Isabelle DE VILLARS

Programme : suivi du rapport de stage.

- T.E. : 10h.00

Coordination : Pierre GUEYDIER

Programme : rencontres professionnelles dans le cadre des "petits déjs" ou "cafés".

- Stage : du 11 au 15 mars (semaine à laquelle l'étudiant peut ajouter la semaine qui précède, en accord avec le responsable des études).

Le lieu et les contenus du stage doivent être choisis en lien avec la mention ou le parcours suivi (en accord avec le *responsable des études*).

Attention : il est essentiel de préparer ce projet dès la fin du 1er semestre, voire au tout début du second semestre. En effet, le stage doit être fondé sur des objectifs précis et suppose une convention, ce qui implique un délai de trois semaines au moins entre le dépôt du projet et le début du stage.

Validation : dossier - rapport de stage et prise en compte de l'assiduité aux Travaux Encadrés (présence obligatoire à au moins deux petits déj's et cafés dans l'année).

Anglais

T.D. : 12h.00 (selon le nombre d'étudiants inscrits, communs ou non avec les L3)

Professeur : Megan ARTUS

Programme : pratique de l'anglais à partir de l'actualité politique des pays anglo-saxons. Enseignement exclusivement en anglais.

Validation : 1ère session : dossier fondé sur le contrôle continu. 2nde session : oral.

Analyse de l'actualité politique (cours commun en L2 et L3)

Cours : 12h.00

Professeur : Jean-Sébastien LEFEBVRE

Programme : analyse de la vie politique selon un angle journalistique.

Validation : dossier pouvant intégrer un oral – Indication fournie par l'enseignant lors du 1er cours.

Parcours Sciences religieuses

UE4

Philosophie antique II
Cours : 24h.00 – le mardi 10h15-12h10 (Faculté de Théologie)
Professeur : Pascal MUELLER-JOURDAN
Programme : *Les doctrines de l'âme dans l'Antiquité tardive : Plotin, Jamblique et Porphyre.* Ce cours prolonge naturellement l'enquête du premier semestre basée sur le *De Anima* d'Aristote. Y sont étudiées les doctrines de l'âme dans l'Antiquité tardive qui, basées sur une anthropologie platonicienne, s'interrogent sur le moment et les modalités de l'animation de l'embryon. On y étudiera de façon générale le rapport de l'âme au corps, la destinée de l'âme, ce qui dépend d'elle ici et maintenant et l'exigence d'excellence éthique et politique à laquelle elle est exhortée.
Dossier de texte remis à l'étudiant.

Validation : Dossier.

UE5

Projet professionnel de l'étudiant
T.D. : 02h.00
Professeur : Isabelle de Villars
Programme : suivi du rapport de stage.
T.E. : 10h.00
Coordination : Pierre GUEYDIER
Programme : rencontres professionnelles dans le cadre des "petits déjs" ou "cafés".
Stage : du 24 au 28 février 2014 (semaine à laquelle l'étudiant peut ajouter la semaine qui précède, en accord avec le responsable des études).
Le lieu et les contenus du stage doivent être choisis en lien avec la mention ou le parcours suivi (en accord avec le *responsable des études*).
Attention : il est essentiel de préparer ce projet dès la fin du 1er semestre, voire au tout début du second semestre. En effet, le stage doit être fondé sur des objectifs précis et suppose une convention, ce qui implique un délai de trois semaines au moins entre le dépôt du projet et le début du stage.

Validation : dossier - rapport de stage et prise en compte de l'assiduité aux Travaux Encadrés (présence obligatoire à au moins deux petits déj's et cafés dans l'année).

Introduction à l'Islam
Cours : 18h.00 – le mardi 15h45-17h45 (Faculté de Théologie)
Professeur : Malek CHAIEB
Programme : Nous sommes témoins depuis une dizaine d'années de toutes sortes de généralisations sur l'islam. Ceci manifeste une évidence : chez beaucoup de nos compatriotes, cette religion reste largement inconnue. C'est pourquoi la découverte de l'islam devient incontournable. Ce cours proposera un panorama sur les origines de l'islam, son fondateur, sa Doctrine et sa Loi. Ce travail indispensable permettra de donner des clefs pour comprendre l'aujourd'hui sans tomber dans les polémiques et les amalgames.
Lecture conseillée :
E. Platti, *Islam étrange ?*, Paris, Cerf, 2009.
<297.2 PLA>

Validation : Ecrit organisé par la Faculté de Théologie (Durée : 2h.30). Se renseigner sur le calendrier de l'épreuve auprès de la Faculté.

Au choix :
Langues anciennes
Grec ou Hébreu ou Latin selon les niveaux 1, 2 et 3.
T.D. : 12h.00 – le mardi ou le jeudi 9h-10h (Faculté de Théologie)
Professeur : Coordination Guy JAROUSSEAU, en lien avec la Faculté de Théologie

Validation : dossier constitué des épreuves organisées par la Faculté de Théologie.

Pour les étudiants n'ayant jamais fait de langue ancienne :
Histoire de l'Eglise – le concile de Trente
Cours : 12h.00 – le jeudi 16h-18h (Faculté de Théologie)
Professeur : Yves BLOMME
Programme : De la Réformation au concile de Trente (1517 – 1563)
Entre l'affichage de ses thèses par Luther en 1517, et l'ouverture du 19e concile œcuménique en 1545, il s'écoule près d'une trentaine d'années pendant lesquelles s'affermit la Réformation, rendant irréversible la scission au sein du christianisme occidental. Quand il s'ouvre enfin, le concile de Trente sait bien, malgré des protestations assez formelles, qu'il ne pourra être ce concile d'union voulu par Charles Quint, mais bien le point de départ de la Réforme catholique.

Validation : dossier